

# Montpellier

votre ville.

n° 48 - Juillet-Août 82

Journal d'information municipale

## On tourne !

3 Millions  
de touristes



Un film



Un amour  
à partager

**Montpellier.**  
**Le cœur battant du languedoc.**



## Séance du 26 mai 1982

- Affaire 1 :** Communication des décisions prises depuis la dernière séance du Conseil Municipal.
- Affaires 2, 23, 49 :** attribution de subventions :
- au conseil de parents d'élèves du Groupe Scolaire Pas du Loup dans le cadre de la lutte contre l'échec scolaire,
  - à diverses associations d'handicapés,
  - au C.T.D.M.
- Affaires 3, 9, 43, 44, 51, 53, 65, 66, 69 :** Adoption de dossiers d'appel d'offres.
- pour la 2<sup>e</sup> tranche de travaux de pose de canalisations avenue Maréchal Leclerc,
  - pour travaux de réparation des grands collecteurs,
  - pour l'exécution d'importants travaux de voirie et d'assainissement z.e. la rue du Pila Saint Gély,
  - pour les travaux de V.R.D. aux abords du crématorium du cimetière Saint Etienne,
  - pour les travaux V.R.D. 2<sup>e</sup> tranche de l'Esplanade Paul Valéry,
  - pour la fourniture de fuel-oil domestique,
  - pour les travaux de restructuration et de réfection de l'avenue Bouisson Bertrand,
  - pour l'aménagement du boulevard des Arceaux,
  - pour l'aménagement de la rue des Etuves,
  - pour la réalisation d'un collecteur rue d'Alco.
- Affaires 4, 5, 6, 20, 24 :** Contentieux - Autorisation de défendre ou d'ester dans les affaires suivantes :
- Agence Centrale Immobilière,
  - SULTANIAN
  - PUECH
  - Syndicat F.O. du personnel
  - affaire LEROUX.
- Affaire 7 :** Avenant n°2 prévoyant l'actualisation du contrat d'assistance technique de M. VALES, architecte.
- Affaire 8 :** Dénomination des Maisons pour Tous
- « Joseph Ricome » pour la maison pour tous 7, rue Pagès,
  - « Albertine Sarazin » pour la maison pour tous La Guirlande,
  - « L'Escoutaire » pour la maison pour tous Saint-Martin,
  - « Léo Lagrange » pour la maison pour tous de la Pallade,
  - « Jean Moulin » pour la maison pour tous rue Embouque d'Or,
  - « Albert Camus » pour la maison pour tous Tastavin,
  - « Georges Brassens » pour la maison pour tous Paillade Nord.
- Affaire 10 :** Emprunts - Convention entre la ville et le District.
- Affaire 16 :** Adoption de la convention entre la ville et la S.M.E.M.C. pour la gestion des nouveaux programmes de logement.
- Affaire 18 :** Aménagement d'un terrain de foot pour les jeunes de Phobos.
- Affaire 19 :** Personnel Municipal - Remboursement de frais occasionnés lors d'accidents du travail.
- Affaire 21 :** Logement de fonction - Additif apporté au tableau des agents logés.
- Affaire 22 :** Personnel Municipal - Reclassement incidiatoire des groupes I à VII.
- Affaire 25 :** Cession au District d'une partie des actions souscrites par la ville au capital de la S.A. d'Economie Mixte Montpelliéraine de Transport.
- Affaire 27 :** Travaux d'Equipement 1982 - emprunt de 59.000.000 F auprès de la Caisse des Dépôts.
- Affaire 28 :** Adoption de la cession d'un terrain appartenant à la Société Foncière Paris-Aquitaine.
- Affaire 29 :** Adoption du marché à passer avec MOBIL OIL FRANÇAISE pour fourniture de bitume.
- Affaires 30, 31 :** Mise à l'alignement - Cession gratuite de terrain :
- par la Direction Régionale des Télécommunications pour création d'une voie nouvelle donnant sur l'avenue de Toulouse,
  - par la S.C.I. « Le Parc de la Chambré » pour mise à l'alignement des rues Croix de Figueroles et Métairie de l'Oiseau.
- Affaire 32 :** ZOLAD - Cession Ville/Société Méditerranéenne géoélectrique - substitution d'acqureur.
- Affaires 33, 34 :** Rentrée Scolaire 1982 - Révision de la carte scolaire du 1<sup>er</sup> degré.
- acceptation des transformations et créations de classes proposées par M. l'Inspecteur d'Académie,
  - avis favorable aux fermetures envisagées.
- Affaires 35, 39, 40 :** Affaires scolaires : travaux non programmés.
- collège Croix d'Argent : travaux de mise en conformité gaz et électricité,
  - L.E.P. la Colline : remplacement d'un ballon d'eau chaude sanitaire,
  - Lycée Clemenceau : aménagements complémentaires des laboratoires.
- Affaires 36, 37 :** Décoration du collège Jeu de Mail - agrément des projets de M. BONICEL Alain et PASCAL François.
- Affaire 38 :** Collège Jeu de Mail - installation d'un chauffe-eau solaire sur les vestiaires.
- Affaire 41 :** ZAC n°1 Antigone - cession des terrains Ville à la S.E.R.M.
- Affaire 42 :** Adoption du contrat d'assistance technique avec le TALLER BOFILL pour l'aménagement d'une promenade au nord du Lez.
- Affaires 45, 64 :** Garantie de la Ville :
- à l'Association Languedocienne pour l'Aide aux Insuffisants Mentaux, Centre les Muriers, pour le remboursement d'un emprunt de 30.000 F, en vue de financer la création d'un Centre d'Aide par le Travail,
  - à la société d'H.L.M. le Nouveau Logis pour l'opération « Mas de Bagnères ».
- Affaires 46, 47 :** Musée Fabre
- avenant au contrat passé avec l'architecte,
  - avenants n°1 et 2 aux marchés passés avec les entreprises.
- Affaire 48 :** Augmentation de tarifs de certains documents touristiques vendus par le Bureau Municipal du Tourisme.
- Affaire 50 :** Adoption de l'avenant n°1 au marché SOLEG passé avec la ville pour la construction du Funérarium au Cimetière Saint-Etienne.
- Affaire 52 :** Demande de subvention au Ministère de la Culture et de la Communication pour l'installation scénographique du chai du Domaine de Grammont, aménagé en salle de spectacle qui portera le nom de Bobby Lapointe.
- Affaire 54 :** Aménagement de la cour Jacques Coeur dans le cadre du Festival de Danse - Marché négocié avec l'entreprise SAMIA.
- Affaire 56 :** Mise en place de la collecte des ordures ménagères en sacs plastiques dans le centre-ville - Adoption de l'avenant n°11 de la convention de concession avec la S.P.N.
- Affaire 57 :** Adoption de l'avenant n°12 à la Convention de concession avec la S.P.N. prévoyant une prorogation exceptionnelle de 6 mois, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1982, de cette convention.
- Affaire 58 :** Parking Aristide Briand - Convention entre la ville et la Société SOCO-TEC pour le contrôle technique des travaux.
- Affaires 59, 69 :** Réserve foncière - Acquisitions :
- Château de la Mosson aux consorts FERTE-TOURRETTE,
  - terrain DECOR-GINER.
- Affaire 61 :** Restaurants scolaires - marché avec la Société G.I.E. MELACOUR pour l'acquisition de 5 camions RENAULT et d'une fourgonnette isotherme.
- Affaire 62 :** Revalorisation des vacations pour les surveillants des restaurants scolaires et les moniteurs de l'accueil.
- Affaire 63 :** Acquisition des terrains appartenant aux consorts DURAND-SEGUELA, Site de Tournezy, en vue de réaliser une opération habitat-emploi.
- Affaire 67 :** Classement dans le Domaine Public Communal de la parcelle EZ n°69 (ex terrain SULTIZER) de 7.555 m<sup>2</sup> - rue du Port au Pont Juvénal.
- Affaire 68 :** Modification de la réglementation des commerces non sédentaires.
- Affaire 70 :** Versement des indemnités d'occupation des terrains DURAND-DOMINIONE pour les années 1980-1981 et 1982.
- Affaire 71 :** Adoption de la convention avec le Ministère des P.T.T. pour mise à la

disposition de l'A.M.U. d'un agent des télécommunications (spécialiste de l'évaluation de l'implication sociale de la télématique) pour le projet urbain Antigone.

**Affaire 72 :** Modification du tableau des effectifs du bureau municipal d'hygiène.

**Affaire 73 :** Conservatoire National de Région - Vacances.

**Affaire 74 :** Personnel municipal - logements de fonction - Modification.

**Affaire 75 :** Orchestre Municipal - création de postes.

**Affaire 76 :** Restaurant Municipal - Augmentation des tarifs.

**Affaire 77 :** Conservatoire National de Région - création d'emplois.

**Affaire 78 :** Régie Municipale des Pompes Funèbres - modification du tableau des effectifs.

**Affaire 79 :** Théâtre municipal - modification de la liste d'habillement.

**Affaires 80, 81 :** Dénomination de voirie.

- la rue principale du lotissement « Le Mas d'Estor » est appelée rue « Armand Lunel ».
- le dernier tronçon de la voie d'évitement Rode ville, entre la route de Toulouse et l'avenue du Mas d'Argelliers est appelée avenue du Colonel André PAVELET.

**Affaire 82 :** Archives Municipales - tarif des catalogues et affiches.

**Affaire 83 :** Rénovation du Théâtre - proposition de calendrier.

**Affaire 84 :** Tableau de effectifs du personnel municipal - suppression d'un poste d'Attaché de Presse.



## Séance du 14 juin 1982

- Affaire 1 :** Communication des décisions prises depuis la dernière séance du Conseil Municipal.
- Affaire 2 :** La ville engage une procédure d'appel dans l'affaire d'expropriation du terrain ASTRUC nécessaire à l'agrandissement de l'école Docteur Calmette.
- Affaires 3, 4, 5, 6, 7 :** Modification de conventions de Nationalisation pour les Collèges de Celleneuve, Clément Royer, Croix d'Argent, les Escholiers de la Mosson, Las Cazes.
- Affaires 8, 9, 11, 28, 38, 39 :** Attribution de subventions :
- aux Coopératives scolaires des écoles Carnot et des Troubadours, dans le cadre de la lutte contre l'échec scolaire,
  - aux Associations et Comités de quartier,
  - au Festival International du Film sur l'Écologie et l'Environnement (complément de subvention),
  - aux Pionniers de France,
  - aux Amis de l'École Laïque et aux Francs et Franches Camarades pour les centres aérés qu'ils organisent,
  - au Groupe Scolaire Mas Drevon II pour expositions photos couleur.
- Affaire 10 :** Garantie de la Ville au B.A.S. pour un emprunt de 610.000 F.
- Affaire 12 :** Cession à l'Etat de l'immeuble M.T.S. allée Henri II de Montmorancy.
- Affaire 13 :** Adoption du contrat de location entretien de machines à affranchir.
- Affaire 14 :** Personnel municipal - Remboursement de frais à la suite d'accidents de travail.
- Affaire 15 :** Recalibrage du Lez - Reconstitution des équipements existants sur la propriété NAZON.
- Affaire 16 :** Exonération de la taxe sur les spectacles lors du match de Rugby Aires sur Adour c/Bourguoin Jallieu.
- Affaire 17 :** Modification de la réglementation sur les taxis.
- Affaires 18, 19 :** Cession gratuite de terrain pour mise à l'alignement.
- par M. PYPOS, rue des Bruisses et des Gours,
  - par la S.C.I. le Clos Vézzy : Société GIMO, pour la rue du Moulin de Gasconnet.
- Affaire 20 :** ZUP La Paillade - Convention de concession entre la ville et la SERM pour la prie en charge des ouvrages achevés.
- Affaire 21 :** Création d'un département d'Art Dramatique au sein du Conservatoire National de Région de Montpellier.
- Affaire 22 :** Adoption d'une convention d'animation culturelle entre la ville et le théâtre quotidien de Montpellier.
- Affaire 23 :** Salon de Peinture de la Ville - Augmentation du budget en 1983 qui permettrait d'assurer les œuvres exposées et emploi d'un prospecteur.
- Affaire 24 :** Théâtre Municipal - Prix des places et abonnement pour la saison 1982-1983.
- Affaire 25 :** Conseil des Prud'Hommes - Fixation du nombre des conseillers.
- Affaire 26 :** Adoption d'un marché négocié avec la Société de Travaux en Milieu Ionisant pour l'assainissement du 3<sup>e</sup> niveau de la Mairie A.
- Affaire 27 :** Nettoyement de la ville - Collecte et enlèvement des ordures ménagères - Lancement d'un appel d'Offres restreint précédé d'un appel public de candidatures.
- Affaire 29 :** Sports - Remboursement au Centre Hospitalier Régional des consommations électriques relatives à l'utilisation du stade de la Colombière.
- Affaire 30 :** Antigone - Nouvelle convention entre la ville et la SERM pour la réalisation d'un programme immobilier à vocation commerciale.
- Affaire 31 :** Antigone - Réalisation par la SERM de forage d'exploration géothermique.
- Affaires 32, 33, 34 :** Antigone - Ensemble Immobilier le Nombre d'Or :
- garantie de la ville à la Société Héraultaise d'Economie Mixte de Construction,
  - convention entre la ville et la Société Héraultaise d'Economie Mixte de Construction pour une participation de la ville au financement du surcroît du bâtiment,
  - convention entre la ville et la Société Héraultaise d'Economie Mixte de Construction donnant à cette dernière le droit d'usage de 230 emplacements de parking.
- Affaires 35, 36 :** Adoption de dossiers d'appel d'offres.
- construction d'un collecteur eaux pluviales avenue Chancel,
  - pour réalisation d'un assainissement pluvial de l'avenue du Pont Trinquant - quartier de la Rauze.
- Affaire 37 :** Autorisation d'exploitation à la ZOLAD d'un atelier « Pilote Chimique » par les établissements BRISTOL-MYERS S.A.
- Affaire 40 :** Adoption d'un bail entre la ville de l'Institut Zymotechnique pour les locaux 16 et 18 avenue Frédéric Mistral.
- Affaire 41 :** Personnel Municipal - Attribution de la prime de technicité 1981.
- Affaire 42 :** Personnel Municipal - Modification du tableau des effectifs théoriques.

Le billet du Maire

## Il fait bon vivre à Montpellier



Photographie qui, dès sa troisième édition, s'est acquise une place indiscutée au premier rang national et, enfin, se déroulant ce mois même la deuxième édition du Festival International Montpellier-Danse qui a permis à Montpellier de se mettre sur les rangs des grandes capitales culturelles de la Méditerranée, avec un art, la danse, à qui appartient le quart de siècle qui vient.

### Une capitale culturelle

Fêtes et Festivals accaparent aussi la jeunesse de Montpellier avec les Vendredis du Kiosque Bosc, les fêtes populaires, à côté des institutions culturelles traditionnelles profondément renouvelées. Le Conservatoire de Musique a été solidement renforcé avec la création de quantité d'enseignements nouveaux faisant plus que doubler le nombre des élèves en cinq ans. Dès la rentrée, un département d'art dramatique formera les jeunes comédiens. Une école municipale de musique est appelée à voir le jour pour compléter la formation musicale ; l'Orchestre de Montpellier et du Languedoc-Roussillon sera un Orchestre Philharmonique Régional de 85 musiciens, dès 1983, sous la direction de Me BERTHOLON, L'Ecole des Beaux Arts délivre désormais un diplôme national. Elle a assis sa réputation et triplé le nombre de ses élèves.

Depuis des siècles, chroniqueurs, voyageurs, étudiants, vantent le bon vivre montpelliérain, sa bonne chère, ses beaux paysages, en un mot sa douceur de vivre que, récemment encore, Robert MERLE nous faisait revivre merveilleusement dans le Montpellier du XVI<sup>e</sup> siècle. Des générations d'étudiants ont répandu cet art de vivre aux quatre coins de la Méditerranée et au-delà. Montpellier s'était pourtant un peu assoupie et sa réputation culturelle était loin d'égaliser, ces dernières années, sa tradition universitaire. Il n'y a pas si longtemps, au soir venu, la Ville s'éteignait, et s'engourdissait dans la longue torpeur des vacances durant plusieurs mois.

### Une cité jeune

Il importait de rendre à Montpellier sa jeunesse, son renom culturel, et son art de vivre méditerranéen. La jeunesse de la Ville c'est la fête, le bon vivre des habitants, la détente, le travail fini, la semaine passée. Elle passe par la renaissance des traditions, fête du Carnaval, fête de la Saint Jean, fête du 14 Juillet, auxquelles il faut ajouter l'extraordinaire travail d'animation fait par les Comités de Quartiers ou à partir des Maisons pour Tous. Les festivals font aussi partie de la fête, se succédant grâce à l'action de la Ville et des Associations : Festival du Théâtre pour le Jeune Public, pour les enfants de nos écoles, au large succès ; Festival du Film Ecologique et de l'Environnement, désormais bien établi, qui éduque en distrayant ; Festival du Film Méditerranéen et du Film Italien, qui place Montpellier parmi les grandes capitales françaises du Septième Art ; Rencontres Nord-Sud Culture depuis cette année, qui fera au fil des ans, de Montpellier un foyer culturel international parmi la jeunesse, Festival de l'Audio-Visuel et de la

Les Archives municipales sont sorties d'un demi-siècle de léthargie et nous livrent, à l'entrée du Musée Fabre, en ce mois de Juillet, leur première et belle exposition : « Consulat et Consuls de Montpellier aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles ». Le Musée Fabre a fait peau neuve, il a doublé de superficie, présente de magnifiques collections, s'ouvrant désormais sur l'Esplanade, auréolé qu'il est du prestige de figurer désormais parmi les cinq grands musées de province. La danse, désormais enseignée au Conservatoire, riche de l'expérience des multiples et méritantes écoles de danse de la Ville, est entraînée par l'action du Centre chorégraphique Régional de Dominique BAGOUET, le tout couronné du Festival International. La Bibliothèque Municipale a doublé, au Centre Ville, s'est adjointe une Discothèque, bientôt une salle de prêt. Elle essaie dans les quartiers, à La Paillade, à Saint-Martin, à La Guirlande, à Tastavin, et bientôt dans d'autres.

Cet effort est poursuivi et complété par de multiples actions, telles celles de la Société Archéologique, des chorales ou de la Société Astronomique de l'Hérault, des Amis du Vieux Montpellier et du Fougau. Les effets économiques ne se font attendre et de nombreux touristes fréquentent de plus en plus la Ville durant les mois d'été. Au total, avec le soutien de la Ville mais grâce à l'effort et à la richesse des associations culturelles, c'est un essor remarquable que connaît notre Ville, de plus en plus reconnu par des émissions de la Télévision Nationale. Saluons aussi l'aide apportée par la Presse locale et régionale à cet effort.

### Un art de vivre méditerranéen

Jeunesse, culture, tout cela se résume en un art de vivre qui n'est pas fait de institutions, de festivals, d'organisations, mais surtout d'un art de vivre en plein air, richesse de la Méditerranée. Beauté d'une vasque,

d'une fleur au détour d'une avenue, harmonie d'une façade, d'un vestibule dans une rue piétonne, beauté d'un quartier préservé du bruit et de l'agitation. Ce sont ces quartiers piétonniers qu'aiment à fréquenter les chalandes. La floraison des places piétonnes, La Canourgue, Jean Jaurès, La Chapelle Neuve, Place Edouard Adam, Place Saint Côme, Chambre de Commerce, et bientôt Tour de la Babote, se double d'une floraison de parasols, de tables de restaurant. On mange dehors, on boit le dernier verre en profitant de la douceur du climat. En s'animent, les rues deviennent plus sûres, c'est la ville d'antan qui revit. Il y fait bon vivre.

Depuis le début du mois « Guilhem » le bus du Centre Ville, circule gratuitement à la gare, du Peyrou à la Tour de la Babote, à l'Hôpital Saint Charles, permettant de découvrir la Ville à pied, sans fatigue, sans souci de parking. C'est la première expérience de cette ampleur tentée dans une grande ville. Redécouvrons ensemble notre cité, l'une des plus belles des bords de la Méditerranée, ses hôtels splendides de l'Ancien Régime, les rues tortueuses du Moyen Age, les magnificences du 19<sup>e</sup> siècle. Il fait bon vivre dans notre Ville.

Le DEPUTE-MAIRE,  
G. FRECHE



L'Hôtel Montcalm.

### On tourne

Chaque année, près d'1 millions de touristes s'arrêtent à Montpellier. L'espace de quelques jours, ils se mêlent à vous, vivent avec nous, rient, s'amusent... Ce surcroît d'animation stimule l'activité de notre ville. Cette présence nous est précieuse. C'est pour cela qu'un film est né. A la fois porte-parole et reflet de notre ville. Sublimé dans la jeunesse de notre héroïne, c'est tout le tempérament de Montpellier qui irradie. Cet été sur nos écrans, Montpellier déclencherà des milliers de coups de foudre.

#### PLEINS FEUX SUR ALEXANDRA

Notre héroïne à 16 ans, Montpelliéraine depuis plus de 10 ans elle est en 1<sup>er</sup> au Lycée Joffre. Elle aime la mer, la musique... et Montpellier. Cette expérience cinématographique l'a enthousiasmée. Une vocation est-elle née ? Nul doute que le 7<sup>e</sup> art lui fera les doux yeux.



bureau d'études  
pour l'urbanisme et l'équipement  
de la région méditerranéenne

**BETEREM**

INFRASTRUCTURE - BATIMENT T.C.E.  
URBANISME - ETUDES ECONOMIQUES  
PILOTAGE - COORDINATION

2595, Boulevard Paul Valéry - Montpellier  
Tél. : (67) 42.66.00

62 052

## SOCIETE ROUTIERE COLAS

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 78 068 500 F



De la piste de jet à l'allée du jardin...  
Tous travaux de V.D.R. et revêtements  
industriels et routiers

Région Languedoc - Roussillon  
Zone industrielle de la Lauze - 34430 Saint-Jean-de-Vedas  
Tél. : (67) 42.56.99 - Telex : 480275 COLAS SJVD

## ENTREPRISE



RICARDO S.A.

34630 SAINT-THIBÉRY

Travaux Publics

Routes Carrières

Terrassements

Tél. : 76.90.55

CONCESSIONNAIRE

MAGIRUS DEUTZ

UNIC



IVECO

SO.L.V.I.

LE RIEUCOULON 34430 SAINT-JEAN-DE-VEDAS  
TELEPHONE (16.67) 42 60 88

## La nécessité d'une politique de développement touristique

Le tourisme est devenu, en quelques années, une des activités fondamentales du Languedoc, dépassant même très largement le vignoble lui-même. On estime d'ailleurs à plus de 3 millions le nombre des touristes venant passer l'été en Languedoc dont très nombreux ceux qui séjournent au moins une journée dans notre ville.

Par ailleurs, les stations proches du littoral - de la Grande Motte à Palavas - nous expédient les jours de pluie ou de fin de soirée, des milliers de visiteurs.

Cela sans parler des millions d'étrangers en route vers l'Espagne qui se laisseraient également tenter par l'étape montpelliéraine si tous les efforts étaient faits en ce sens.

Bref, l'activité touristique est celle qui s'est accrue la plus vite dans notre région dans les dix dernières années et cela se retrouve nécessairement dans le taux de développement de presque toutes les activités tertiaires montpelliéraines.

Ainsi, à condition qu'il soit dominé et intégré, le tourisme doit participer au bon fonctionnement de notre cité en permettant l'épanouissement de nombreuses professions : hôteliers, restaurateurs, cafetiers, commerces de luxe et demi-luxe, taxiteux, professions de l'automobile et de transports, artisanat d'art etc...

C'est pourquoi la Municipalité a créé le Bureau Municipal de Tourisme et l'a doté des moyens nécessaires de fonctionnement, notamment par son installation prochaine au Capoulié.



### A la découverte de Montpellier à pied et avec « Le Guilhem » le bus gratuit du Centre-Ville

Comme toute ville médiévale, Montpellier est une ville secrète et ses trésors sont cachés. On peut pour la découvrir se laisser aller à la fantaisie de la découverte, de place en place, à travers ses ruelles, ses porches.

Mais le plus facile et le plus efficace est de se joindre aux visites conférences organisées par le Bureau Municipal de Tourisme. Tous les jours du 5 juillet au 11 septembre selon l'horaire ci-joint, vous pouvez découvrir les demeures de l'Ancien Régime en pénétrant dans les cours d'hôtels particuliers construits du XIV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle par les puissants de l'époque.

Ces visites s'adressent à nos visiteurs étrangers, notamment aux plaisanciers qui pourront d'ailleurs utiliser la liaison directe par autobus de Palavas - Montpellier mise en service cette année par le District. Mais combien de Montpelliérains connaissent leur propre patrimoine ?

Ils peuvent eux aussi participer aux deux circuits :  
Circuit A : Hôtel Jacques Cœur, Manse, Maison pour Tous Jean Moulin, Salle Pétrarque, Rochemore, Mirman, Beaulac, Place Chabanneau, Cathédrale, Faculté de Médecine.

Circuit B :  
Chambre de Commerce, Hôtel des Trésoriers de la Bourse, Ginestous, Place Saint-Roch, Hôtel de Montclam, Rue Saint-Firmin, Promenade du Peyrou.

Départ :  
Bureau Municipal de Tourisme  
Théâtre  
Place de la Comédie Tél. : 60.76.90

| JOUR | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI |
|------|-------|-------|----------|-------|----------|--------|
| 10 h |       | CA    |          | CA    |          | CA     |
| 17 h | CA    | CB    | CB       | CB    | CA       | CB     |
| 21 h |       | nuit  |          | nuit  |          |        |

## MONTPELLIER-VILLE CULTURELLE ET TOURISTIQUE support de l'expansion économique

### Les activités du bureau municipal de tourisme

#### Informier

C'est la fonction de base, répétée plusieurs centaines de fois chaque jour, qu'il s'agisse de réponses au guichet, par lettre ou au téléphone, sans lesquelles bon nombre de Montpelliérains et plus encore d'étrangers seraient en difficultés. Elle requiert des hôtesses du Bureau Municipal du Tourisme une singulière connaissance des rouages de notre Cité. Car les demandes fusent dans toutes les directions, les unes pressées ou graves, les autres impertinentes ou saugrenues : Quelle est l'adresse d'un monument, d'un musée ? Quel film donne-t-on à 16 h 00 ? Peut-on avoir les programmes du Théâtre ? Où trouver le médecin de garde ? Où laisser son chien avant de partir en vacances ? Comment contacter la Mairie ? Comment faire une pétition ? Où peut-on faire du yoga, nager ? Certains veulent louer à Bordeaux ou à Nice. Cet Anglais prêt à partir dans le Midi, téléphone pour demander si les routes sont encombrées et si le mistral souffle à Palavas ! Et à tous, réponse doit être donnée, précise, en langue étrangère, et bien sûr, souriante.

#### Promouvoir

C'est une fonction nouvelle et combien exaltante, car elle doit participer à l'épanouissement culturel et économique de Montpellier.

#### Epanouissement Culturel :

Montpellier, tout le monde l'admet, connaît depuis quelques années une étonnante mutation sur le plan de la culture, et cela dans tous les domaines : musique, théâtre, danse, photographie, peinture, même le musée y participe. Les spécialistes parlent même à cet égard « du plus bel épanouissement culturel de France ».

Et le Bureau Municipal de Tourisme participe à ce mouvement. Il publie le « Mois à Montpellier », qui distribue gratuitement, donne, à l'avance le programme culturel de la Cité non seulement aux Montpelliérains, mais aussi aux grands organismes de presse écrite, parlée ou télévisée de toute la France.

Il est le relais indispensable entre les Clubs, les Maisons pour Tous, et les Montpelliérains.

Il effectue la location pour de nombreux spectacles.

#### Epanouissement économique :

Montpellier - Ville étape - se doit de profiter pleinement des divers flux touristiques. C'est la rue des conditions, admise par tous, de maintien de nos activités commerciales et artisanales durement touchées par la crise. Aussi, est-ce dans ce domaine que

les efforts du Bureau Municipal du Tourisme se sont le plus développés, et cela à tous les niveaux d'intervention.

#### Niveau International :

C'est pour la première fois la participation, avec le concours des Comités Régionaux et Départementaux du Tourisme, aux grandes Foires et Salons Internationaux.

#### Niveau Local :

C'est la distribution à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires de listes d'hôtels, de restaurants, de brochures sur la Ville, de plans pour de nombreux congrès, colloques et stages.

C'est aussi, en relation avec la Centrale Hôtelière montée très heureusement cette année par les Hôteliers de la Ville à la Gare S.N.C.F., la réservation de chambres d'hôtels.

Enfin, pour que l'image de Montpellier soit connue de tous, une brochure de prestige et plusieurs affiches en quadrichromie sont actuellement sous presse, dont la distribution au niveau national, dans les gares, les aéroports, les offices de tourisme, popularisera notre Cité : La place de la Comédie, avec le Théâtre, le Peyrou, les voies piétonnes.

#### Accueillir des congrès :

De tout temps, Montpellier, grande Ville Universitaire, a été le siège de nombreux congrès scientifiques. Mais ils ne concernaient le plus souvent que des visiteurs certes très savants, mais peu nombreux.

Il en va tout autrement avec le passage de Montpellier au rang de Métropole Régionale. Car à l'attrait scientifique se sont ajoutés bien d'autres attraits d'élargissement de l'infrastructure commerciale, de l'artisanat d'art, embellissement des voies piétonnes, agrandissement du parc hôtelier et de l'infrastructure d'accueil.

Bref, si les congrès scientifiques sont encore légion, d'autres qui concernent des centaines de participants, se tiennent maintenant à Montpellier tout simplement parce que le soleil brille, que la mer y est proche, qu'on sait y recevoir, et qu'il y fait bon vivre !

La fonction Congrès est ainsi en plein développement, et Montpellier doit songer à lutter sur ce point avec d'autres grandes villes françaises comme Cannes, Vichy, ou même Strasbourg.

Dès cette année, le Bureau Municipal de Tourisme a donc pris en charge l'organisation complète de certains congrès, s'occupant des réservations, de la restauration et des visites commentées. Mais l'essentiel sur ce point, était la construction de son siège central. Fin 1982, en effet, il s'installera dans des locaux flamboyants neufs, au Capoulié, dans l'ancien Paris-Montpellier, rue Maguelonne.

Montpellier est dès à présent, consacrée grande Ville Touristique de France.



Le bureau de tourisme place de la Comédie

### BUREAU MUNICIPAL DE TOURISME

- Théâtre - Place de la Comédie  
Tél. : 60.76.90

- Gare S.N.C.F. Tél. : 92.90.03

Ouverts en semaine de 9h à 20h  
le dimanche de 10h à 13h

- Pavillon d'Accueil - route de Palavas  
Entrée Autoroute A9 - Montpellier Sud  
Tél. : 65.67.38

Ouvert en semaine de 9h à 20h  
le dimanche de 15h à 20h



### Les relais d'information service - R.I.S. -

Plus une ville grandit et plus les difficultés sont grandes pour s'y repérer. Montpellier se devait donc de mettre des renseignements efficaces à la disposition de ses propres habitants et des touristes. Le Bureau Municipal de Tourisme a donc éclaté en trois Centres : au Théâtre place de la Comédie, à la Gare dans le hall d'entrée, et au Pavillon d'Accueil route de Palavas. Une douzaine d'hôtesses les accueillent - toutes charmantes - mais dont la qualité première outre leur connaissance parfaite de notre ville est de pouvoir parler plusieurs langues : anglais, allemand, espagnol, italien.

Par ailleurs, pour faciliter le repérage général des grands quartiers, tout un système de jalonnement élégant et normalisé a remplacé, dans tout le sud de notre ville, les vieux panneaux indicateurs laids et désuets qui risquaient de rebuter le visiteur.

Douze Relais d'Informations Service ont en outre été installés dans cette partie sud comprise entre la pénétrante Montpellier est et la route de Toulouse. Ce sont ces corolles élégantes en forme de chanterelle que les Montpelliérains voient naître depuis quelques jours. Les visiteurs y trouvent un plan détaillé de la ville et des quartiers ainsi que de nombreux renseignements pratiques.

# MES

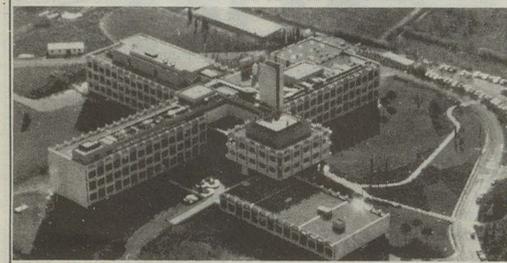
## MENUISERIE EBENISTERIE SALVADOR

bois et aluminium pour chauffage électrique  
faux plafonds • cloisons sèches  
agencement de magasins • meubles stratifiés  
escaliers

732, rue du Pas du Loup - 34000 Montpellier  
Tél. : (67) 42.49.67

22

## sanofi CENTRE DE RECHERCHES CLIN-MIDY DE MONTPELLIER



### Entreprise de Maçonnerie et Rénovation de Monuments Historiques



# Louis NAZON

Avenue de la Pompignane  
Villa des Tilleuls n° 774  
34000 MONTPELLIER  
Tél : 79-60-89  
Entrepôt Avenue  
Villeneuve d'Angoulême

60-503

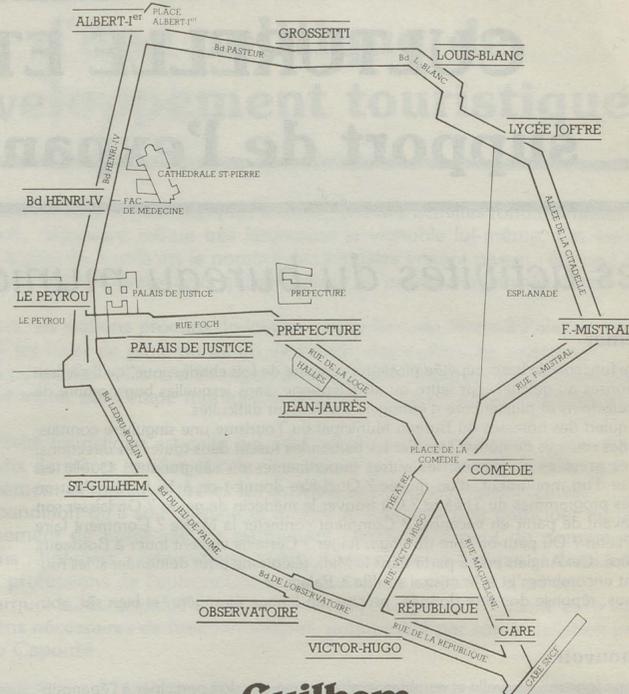
## ENTREPRISE GENERALE DE PEINTURE

# GUY HERVE

Bureau : 19, rue Henri-René  
34000 MONTPELLIER  
Tél. : 64.44.14

86-501

## Départ Comédie: Toutes les 7 minutes!



### Guilhem: le nouveau bus gratuit pour tous.

#### Horaires

Comédie ♦ Henri IV ♦ Rue Foch ♦ Comédie ♦ Gare.  
Tous les jours, sauf dimanches et fêtes.

| 7 h | 8 h | 9 h | 10 h | 11 h | 12 h | 13 h | 14 h | 15 h | 16 h | 17 h | 18 h | 19 h |
|-----|-----|-----|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| 00  | 00  | 00  | 00   | 00   | 00   | 00   | 00   | 00   | 00   | 00   | 00   | 00   |
| 08  | 08  | 08  | 08   | 08   | 08   | 08   | 08   | 08   | 08   | 08   | 08   | 08   |
| 15  | 15  | 15  | 15   | 15   | 15   | 15   | 15   | 15   | 15   | 15   | 15   | 15   |
| 30  | 30  | 30  | 30   | 30   | 30   | 30   | 30   | 30   | 30   | 30   | 30   | 30   |
| 38  | 38  | 38  | 38   | 38   | 38   | 38   | 38   | 38   | 38   | 38   | 38   | 38   |
| 45  | 45  | 45  | 45   | 45   | 45   | 45   | 45   | 45   | 45   | 45   | 45   | 45   |

Comédie ♦ Henri IV ♦ Bd Ledru-Rollin ♦ Comédie ♦ Gare.  
Tous les jours, sauf dimanches et fêtes.

| 7 h | 8 h | 9 h | 10 h | 11 h | 12 h | 13 h | 14 h | 15 h | 16 h | 17 h | 18 h | 19 h |
|-----|-----|-----|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| 23  | 23  | 23  | 23   | 23   | 23   | 23   | 23   | 23   | 23   | 23   | 23   | 23   |
| 53  | 53  | 53  | 53   | 53   | 53   | 53   | 53   | 53   | 53   | 53   | 53   | 53   |

## SMTU. Priorité aux bonnes idées.

# SOLEG

### Société Languedocienne d'Entreprise générale Entreprise de bâtiment et travaux publics

S.A.R.L. au capital de 2.750.000 Francs

Siège social : 1, rue Cité Benoit - 34000 Montpellier  
Tél. : (67)64.49.24

789-71

## Depuis trois ans et demi UNE INITIATIVE MUNICIPALE AU SERVICE DES FEMMES EN DETRESSE

### Genèse du projet

En mai 1978, la Ville de Montpellier en liaison avec un collectif d'une quarantaine de femmes décide la création d'un centre d'accueil et d'hébergement pour les femmes battues.

Il s'agit de donner à des femmes et des enfants victimes de violences les moyens psychologiques et matériels nécessaires pour sortir d'une situation familiale, intolérable et accéder à une véritable économie.

En janvier 1979, s'ouvre avec « le collectif S.O.S. femmes » le centre d'accueil et d'hébergement dans les locaux du foyer Laure Moulin, appartement au Centre Municipal d'action sociale. (G.M.A.S.).

En juillet 1979, la Ville obtient de la DASS, un prix de journée pour faire fonctionner le centre, désormais géré par le C.M.A.S. de la Ville de Montpellier.

En février 1980, installation dans les locaux définitifs appartenant à la Mairie de Montpellier, (pour obtenir l'adresse, voir le centre Municipal d'action sociale, 9 rue Montpellier).

### Une structure actuelle qui essaye de composer pour ces femmes et ces enfants un foyer provisoire

Les locaux comprennent au rez-de-chaussée :

- un bureau,
- une salle de séjour donnant sur un jardin,
- une cuisine équipée,
- une salle de jeux et une buanderie.

A l'étage : six chambres plus un dortoir, une chambre pour la permanence de nuit et les sanitaires.

Vingt personnes (femmes et enfants) peuvent être hébergées pour une durée moyenne de 3 mois.

A ces hébergements s'ajoute tout un travail d'écoute et d'accueil de toute femme en difficulté, ceci de jour comme de nuit.

Pour assurer le fonctionnement, huit employées dont six à plein temps et deux à mi-temps, auxquelles s'ajoute un médecin vacataire.

Les différents postes sont :

- une gestionnaire
- une gestionnaire adjointe
- une psychologue
- deux surveillantes de nuit
- trois monitrices éducatrices (une à plein temps et deux à mi-temps).

### Activités en fonctionnement

#### L'accueil

Le centre accueille toutes femmes qui souhaitent discuter des problèmes de violences.

Elles viennent soit pour s'informer, soit pour être orientées vers d'autres structures ou pour parler de leurs problèmes. Ces mêmes demandes sont également formulées par téléphone.

Ainsi une partie du travail se situe au niveau des écoutes téléphoniques et des entretiens ponctuels.

#### L'hébergement

##### LES FEMMES

• Les femmes arrivent de jour comme de nuit amenées ou envoyées le plus souvent par les services sociaux : assistantes sociales, police, ou par des relations ou à la suite d'informations (presse, radio).

Il est bien évident que la violence physique ou morale à l'égard des femmes s'exerce dans toutes les classes de la société. Cependant les demandes adressées au centre émanent presque toujours de milieux sociaux défavorisés, les femmes concernées se trouvant dans une situation économique telle qu'il leur est impossible de trouver une aide par ailleurs. En effet les appels téléphoniques et l'accueil sans hébergement répondent à des demandes émanant de milieux divers (profession libérale, enseignants, cadres...).

• Les femmes peuvent être hébergées avec leurs enfants pour une durée posée au départ de trois mois. Cette durée pourra être remise en question par les permanentes et la résidente. Les femmes disposent d'une chambre individuelle et doivent assumer collectivement les charges matérielles de la maison c'est-à-dire confection des repas, entretien des lieux communs et la garde des enfants.

• Les demandes et leurs réponses :

- une demande d'abri : ici c'est se réfugier, être en sécurité, le désir de ne pas être retrouvée dans un premier temps. Le centre offre cette protection avec la présence continue de jour comme de nuit de permanentes ;

- une demande d'écoute : très importante, chaque femme raconte ce qu'elle a vécu, et parvient à se libérer d'une certaine façon ; effectivement, ce qui semble primordial c'est qu'elle rencontre quelqu'un qui puisse l'écouter ;

- des demandes d'assistance : le plus fréquemment dans les domaines juridiques, économiques, sociaux, médicaux. Face à ces différents problèmes, nous informons et orientons les femmes sur les instances mises à leur disposition tels que avocats, médecins, services publics compétents.

Il est aménagé des temps où il est fait un « bilan », individuellement avec chaque femme rapport à la progression dans ses démarches extérieures et dans l'orientation de son devenir.

permet aux mères d'être « déchargées » mais également aidées dans leur prise en charge. Un problème existe cependant ; c'est la place des enfants dans le centre ; il faut envisager de plus grands espaces appropriés à leurs jeux et évolutions.

#### La vie intérieure

La maison fonctionne selon des règles communautaires entraînant un partage de tâches.

Ce mode de vie est régulé chaque semaine par une réunion générale obligatoire qui a lieu le soir pour que toutes les femmes y participent. C'est là que sont redistribuées les tâches, abordées les difficultés de chacune, discutés les problèmes créés par la vie en commun, organisées les différentes activités pour les femmes et les enfants ; sont souhaitées : bibliothèque interne, organisation de sorties en groupe, participation aux nombreuses activités culturelles de la ville ou activités de recherches personnelles (yoga, relaxation...).

Dans la réalité, actuellement quelques séances de cinéma et une sortie annuelle commune sont organisées ainsi que des animations lors des jours de fête traditionnelle ou d'anniversaire.

#### Quels résultats pour ce travail ?

##### Nombre de femmes et enfants hébergés

Pour l'année 1979 nous n'avons pas de chiffre établi de façon comparable aux années suivantes :

en 1980 - 75 Femmes - 97 Enfants

en 1981 - 66 Femmes - 88 Enfants

1<sup>er</sup> Trimestre 1982 - 28 Femmes - 23 Enfants

La diminution du nombre de personnes hébergées avec les années s'explique par la plus longue durée du temps d'hébergement.

En effet au début (1979 - 80) les passages (une ou deux nuits) étaient plus fréquents comparativement à 1981 - 82 où la durée moyenne est de trois mois, avec un maximum de cinq mois.

Le taux d'occupation annuel a été

en 1980, de l'ordre de 90 %

en 1981, 90 % soit 6570 journées

en 1982, 95 % prévu soit 6935 journées.

#### La réinsertion socio-professionnelle

Dans le domaine des possibilités de réinsertion socio-professionnelle : les femmes s'inscrivent à l'ANPE, première étape dans la recherche d'un travail. Elles ont la possibilité également de faire des stages dans divers organismes (IRFA, IFOM, GRETA...) qui leur donnent souvent la priorité. Mais le plus souvent les femmes manquent de qualification ce qui implique automatiquement une très grande difficulté à trouver un travail acceptable débouchant sur une réelle insertion.

#### Le logement

Les offices d'HLM donnent une certaine priorité aux femmes hébergées à S.O.S. En deux ans (1979 - 80) seulement dix appartements ont été alloués.

En 1981 douze appartements sur vingt quatre demandes ce qui représente une nette augmentation par rapport aux années précédentes.

En 1982 cinq premiers mois : deux appartements sur douze demandes.

#### Garder le contact

Après leur départ, de nombreuses femmes (actuellement une dizaine) repassent très régulièrement au foyer pour donner de leurs nouvelles, parler de leur vie et demander des conseils d'ordre pratique. Parmi les femmes qui ne sont pas restées dans la région immédiate, nombreuses également sont celles qui maintiennent un contact soit par téléphone soit par courrier.

Michel BELORGEOT  
Maire-adjoint au Centre Municipal  
d'Action Sociale

VOTRE LIVRET D'EPARGNE POPULAIRE

CHEZ

## BankPopulaire du Midi

à Montpellier, 6 Agences à Votre Service

CARRIERES  
DE LA MADELEINE S. A.

Tél. : BUREAU 42.42.60  
Chantier : 78.15.11 - 78.14.78

Chantier R. N. 108  
34750 VILLENEUVE-LES-  
MAGUELONNE  
ADRESSE POSTALE :  
BOITE POSTALE 1244  
34011 MONTPELLIER CEDEX

82-116

# Antigone, pour faire la ville ensemble



**VILLE DE MONTPELLIER**  
**QUARTIER ANTIGONE ZAC 1**  
**ATELIER MUNICIPAL D'URBANISME**  
 CONCESSIONNAIRE  
**SERM SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENT DE LA**  
**RÉGION MONTPELLIÉRINAISE**  
**PROJET PLACE D'OCCITANIE**  
 LE NOMBRE D'OR  
 PERMIS DE CONSTRUIRE N° 17211 V1 040  
 288 LOGEMENTS ET 3805 m<sup>2</sup> DE COMMERCES  
 FINANCEMENT P.L.A.  
**MAÎTRE D'OUVRAGE**  
 SOCIÉTÉ ANONYME ÉCONOMIQUE  
 MIXTE DE CONSTRUCTION  
 ASSISTANCE TECHNIQUE  
**MAÎTRE D'ŒUVRE**  
 SOCIÉTÉ ANONYME ÉCONOMIQUE  
 RICARDO BOFILL  
 ARCHITECTE DE L'UNION INTERNATIONALE  
 D'ARCHITECTES  
 CONTRÔLE TECHNIQUE  
 BUREAU D'ARCHITECTURE

Les 288 premiers logements

Maison des syndicats

Maison de l'Occitanie

6 hectares d'espaces verts débouchants sur le Lez

## 13 entreprises montpelliéraines réaliseront le premier chantier d'antigone

Au cours de la conférence de presse du 16 Juin sur le site même d'antigone, Georges Frèche a lancé le premier chantier de l'opération antigone.

Cette première réalisation s'appelle le Nombre d'Or - 288 logements y seront construits autour d'une place de 2 hectares : la place d'occitanie.

Ces logements édités sur 7 niveaux (Rez-de-Chaussée + 6 étages) se décomposeront en 24 studios, 74 P2, 76 P3, 110 P4, et 4 P5. Au total près de 19 500 m<sup>2</sup> de surface habitable seront réalisés - tous ces logements seront destinés à être des logements locatifs.

L'Héraultaise en sera la société gestionnaire. En rez-de-chaussée d'immeuble, quelques commerces utiles à la vie de tous les jours y seront installés (boulangerie - boucherie - épicerie...).

Rappelons que cette première tranche d'antigone est réalisée dans sa quasi totalité par des entreprises montpelliéraines. Elles ont décroché un marché global de 74 MF en rivalisant avec les plus grosses entreprises nationales.

**R. DUGRAND**  
Maire-adjoint

## Juin 82, Georges FRECHE lance le 1<sup>er</sup> chantier.

Georges FRECHE, Gérard SAUMADE, Raymond DUGRAND, Edgard TAILHADES et Ricardo BOFILL ont successivement pris la parole au cours de la conférence de presse le jour de l'inauguration du chantier. L'entreprise BEC et la Fédération du bâtiment étaient aux côtés des élus pour cette manifestation.



Montaubérou, un cadre séduisant pour un camping de qualité desservi par les bus, ouvert toute l'année



Le Camping Municipal situé sur la Route de Mauguio au lieu-dit Montaubérou présente de par son environnement immédiat, ses plantations et ses aménagements, un cadre calme et très agréable, apprécié de tous les utilisateurs. La vue au sommet du terrain s'étend sur tout Montpellier.

Le camp bénéficie d'une situation très privilégiée puisque en moins de 2 km du cœur de ville, moins de 10 km de la mer et des plages, moins de 2 km de la sortie Montpellier Est de l'autoroute mais aussi à proximité immédiate du Domaine de Grammont, avec son centre aéré, son Théâtre Bobby Lapointe, son complexe sportif et plus tard son musée de plein air. La mise en service par la S.M.T.U. de la ligne de bus n° 15 desservant cet itinéraire jusqu'au Cimetière St-Etienne, met un terme à l'isolement du camping désormais bien rattaché à toutes les activités de la Ville, tout en conservant les avantages de la campagne.

Les travaux qui ont été effectués ces dernières années ont permis de porter de 81



emplacements (réservés uniquement aux caravanes) à 136 emplacements la capacité d'accueil du camp en catégorie 3 étoiles NN permettant ainsi l'accueil aussi bien des caravaniers que des campeurs.

Les travaux complémentaires qui ont été réalisés comprennent 55 emplacements avec 3 blocs sanitaires, l'aménagement de jeux divers : jeux d'enfants, mini-golf, tennis, volley, mini-terrain de foot-ball, jeux de boules, etc... ; un bâtiment annexe avec salle polyvalente, salle de réunions, magasin (épicerie), un mini-bar avec terrasse, aménagement d'espaces verts (plantations diverses).

Le Camping est ouvert toute l'année (bloc sanitaire chauffé). Ultérieurement, cet équipement sera porté à sa capacité maximum, à savoir 240 emplacements et verra la réalisation d'un bassin de natation. Montpellier se met ainsi avec cet équipement pour l'accueil des touristes, au niveau d'une Capitale Régionale.



## Inauguration aux écoles Louisville et Heidelberg du 24<sup>e</sup> plateau d'éducation physique et sportive des écoles primaires de Montpellier

Récemment a été inauguré à La Paillade le plateau d'éducation physique et sportive des écoles Louisville et Heidelberg qui desservira quatre écoles primaires et deux écoles maternelles, en présence des associations de quartiers, des enseignants, des parents d'élèves et des enfants. Début 1977, près d'un tiers des écoles primaires de la Ville ne disposaient pas de plateau d'éducation physique et sportive. Conjointement un double effort a été entrepris : d'une part création d'un service de transports scolaires, qui comporte aujourd'hui sept autobus, dans le cadre de la S.M.T.U., pour amener les enfants vers les piscines et les terrains de sport, d'autre part les écoles ont été équipées comme en témoigne ce plateau. Dans quelques semaines une nouvelle inauguration sera faite pour le plateau d'éducation



physique et sportive de l'Ecole de la Croix d'Argent. Il restera, avant la fin de l'année, à mettre en service le plateau d'éducation physique et sportive de l'Ecole des Troubadours, à la Paillade, pour que, désormais, toutes les écoles primaires de la Ville disposent de lieux d'évolution. Ces plateaux serviront également, à la rentrée, dans le cadre de l'opération « Sport pour Tous » dont nous aurons à reparler. Il faut ajouter qu'à côté du plateau d'éducation physique et sportive de Louisville-Heidelberg, a été fait un espace vert avec des bancs et des jeux pour les enfants, par le Service des Jardins de la Ville. Il complète heureusement cet ensemble et permet d'effacer la mauvaise impression antérieure que donnait ce terrain inculte, parsemé d'épaves de voitures et sale. Il est désormais à la disposition des enfants du quartier et de toute la population.



# GTM

27, Boulevard Joseph-Vernet - BOITE POSTALE 20 - 13267 MARSEILLE CEDEX 2  
 Tél. : (91) 76.36.60      TELEX. : 420.212

Intervient dans tous secteurs d'activités :

Bâtiments - Constructions industrielles - Ouvrage d'art - Parcs de stationnement  
 Aménagements hydrau-électriques - Centrales thermiques et nucléaires  
 Travaux souterrains - Travaux maritimes et fluviaux

Entreprise de travaux

# SOBEA

publics et privés

SOCEA-BALENCY

Pose de canalisations pour le transport de tous fluides  
 Fabrication de tuyaux en béton précontraint et en béton armé  
 Gestion et entretien de services publics d'eau et d'assainissement  
 Collecte et traitement des ordures ménagères

Béton armé  
 Génie civil  
 Bâtiment

MONTPELLIER - 381, Avenue du Mas d'Argelliers  
 Tél. 92.12.86

MARSEILLE - 2, Avenue Désiré Bianco  
 Tél. 47.56.70

MERVELLE SPELEOLOGIQUE  
**LA GROTTES DES**

34580 Saint-Bauzille de Putois  
C.D 986 GANGES-AIGOUAL - Tél. 73.70.02

**DEMOISELLES**

Chemin de fer Electrique  
**OUVERT TOUS LES JOURS**  
du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre  
UNE CATHEDRALE SOUTERRAINE EN LANGUEDOC  
Messe de Minuit à Noël  
Renseignements :  
Automobile Club, 3 rue Maguelone  
MONTPELLIER - Tél. 58.44.12

ENTREPRENEURS  
ARTISANS - PARTICULIERS



BETON PRET A L'EMPLOI  
CONSULTEZ-NOUS  
75-43-10 - 75-37-24

2 unités de production  
- JUVIGNAC :  
143, route de Lodève - 34990 JUVIGNAC  
- VENDARGUES :  
Z.I. RN 113 - 34740 VENDARGUES

Siège Social et Bureaux : 153, rue de  
Lodève - 34990 JUVIGNAC B.P. N°102

**SUPERBETON :  
QUALITE et SERVICE**

**RICHARDSON**

APPAREILS  
SANITAIRES  
ET ROBINETTERIE

CHAUFFAGE CENTRAL  
ENERGIES NOUVELLES

APPAREILS MENAGERS  
SIEMENS

Salle d'Exposition  
Parking

Z.I. Av. du marché gare  
34000 MONTPELLIER - Tél. 92.09.11

**HOMMAGES**

**Une rue Armand Lunel**

« Dans le quartier de la Chamberte une rue Armand Lunel, grand écrivain du judaïsme provençal et languedocien, animateur de la revue SUD, a été récemment inaugurée par M. le Grand Rabbini de France Samuel SIRAT, en présence de M. Georges FRECHE, Député-Maire et des représentants des habitants du quartier. Cette rue s'inscrit dans le quartier de la Chamberte, à côté de la rue Cyprien Rome et de la rue du Pasteur Martin Luther King, confirmant la vocation oecuménique de ce quartier et la tradition de tolérance de la Ville de Montpellier. »



**Honneur à la Résistance**

« Un nouveau résistant et déporté honoré, Marcel GALOT. La plaque a été inaugurée en présence de la nièce de Marcel GALOT et de MM. GRANIER, VELAY et REBOAH, représentant le Conseil Municipal. »



**Montpellier poursuit d'importants travaux de voirie pour satisfaire commerçants et riverains**

**Rue des Etuves**

Comme suite à la demande de la majorité des commerçants et des riverains, le Conseil Municipal soucieux de la mise en valeur du cœur de ville, a décidé de poursuivre son effort financier dans le cadre de son engagement municipal en rendant piétonne la rue des Etuves.  
Après concertation entre la commune et les intéressés, les travaux qui ont été programmés débiteront dès la première semaine de Juillet.

La durée du chantier voirie est prévue étalée sur deux mois, elle sera cependant assujettie aux travaux qui seront exécutés par l'E.D.F. Le réseau de la rue des Etuves insuffisamment puissant et non conforme aux normes de sécurité nécessitera une importante rénovation.

Bien sûr les travaux apportent dans l'immédiat des inconvénients mais nous ferons en sorte de coordonner l'ensemble des travaux afin qu'un minimum de gêne soit apporté aux usagers. Nous demandons cependant à tous patience et compréhension, c'est l'une des conditions de bonne et rapide exécution de ce chantier. L'aménagement mis en place sera du type de celui rue de l'Argenterie, qui donne satisfaction aux riverains !

**Ernest GRANIER**  
Conseil Municipal  
Responsable voirie



Les conditions de circulation sur l'avenue de la Liberté sont particulièrement difficiles aux heures de pointe, notamment aux abords des carrefours à feux et surtout au carrefour des Grèzes puisque les véhicules y circulent sur une seule file.

Il convenait donc d'y porter remède.  
Les travaux en cours consistent en une mise à 4 voies de l'avenue de la Liberté sur une distance de 100 mètres linéaires de part et d'autre du carrefour des Grèzes.

**Un carrefour dénivelé pour desservir l'hôpital Lapeyronie**

Le nouvel hôpital Lapeyronie va entrer en service début février 1983. Il convenait de réaliser à partir des voiries existantes un accès, conforme à l'importance de ce grand établissement qui permette une entrée rapide et aisée. C'est l'objet des travaux en cours qui ont pour but de créer un carrefour à deux niveaux supprimant les tournes-à-gauche en direction ou en provenance de l'entrée de l'hôpital.

L'actuelle route de Ganges sera dénivelée pour franchir en tranchée un pont édifié au niveau des chaussées actuelles. De part et d'autre de la route de Ganges des contre-voies de desserte locale seront établies au niveau actuel pour assurer les échanges avec l'hôpital à l'Ouest et la rue de Truel à l'Est. Le pont reliera ces bretelles.

Les travaux commencés début Mai doivent durer SEPT MOIS et s'achever fin Novembre. Le coût total des travaux : (terrassements, ouvrages, assainissement chaussées, éclairage public, signalisation) s'élève à 5 600 000,00 F, le financement étant assuré par la Ville, le Département, le Centre Hospitalier Régional, l'Etat. Cet important ouvrage sera en mesure d'assurer facilement tous les échanges sans perturber la circulation de transit de la route de Ganges.

**E. GRANIER**  
Le Conseiller Municipal délégué

**Faciliter la circulation**



**Reconstruction en cours du Pont Leyris**

Le Pont-Route dit « Pont Leyris » permet au Boulevard Vioussens de franchir la voie ferrée TARASCON-SETE. Cet ouvrage était très vétuste et nécessitait des travaux d'entretien important ce qui a conduit la S.N.C.F. à décider sa reconstruction, par conséquent de son adaptation à la circulation. Compte-tenu de l'importance du trafic qui emprunte le boulevard Vioussens, la Ville a décidé de profiter des travaux de la S.N.C.F. pour prendre en charge l'élargissement de la chaussée à 8 mètres et porter les trottoirs à une largeur de 1,50 mètres chacun.

Le coût global des travaux engagés dans cette opération est de 3.200.000 F financée par la S.N.C.F., et par la Ville. La contribution de la Ville s'élève à 1.200.000 F.

Le nouveau pont sera mis en service vers le 15 JUILLET.

**E. GRANIER**

Entreprise Générale et travaux publics

**s.a.r.l. BATIMA**  
J.C. SANCHEZ (Gérant)

Rue des Combes  
34570 SAUSSAN  
Tél. : 42.61.03 - 55.40.51

TERRASSEMENT  
BETON ARME  
PLATERIE  
CARRELAGE  
RAVALEMENTS  
DE FAÇADES



**SOPREMA**

AGENCE DE MONTPELLIER  
12, rue Emile Zola - Tél. : 92.25.57

Tous procédés d'Etanchéité par :  
- Sopralène  
- Bitume armé

Avec isolation thermique  
3 usines 17 agences A votre service

MAMMOUTH SOPRALENE  
Références locales :

Municipalités - Education Nationale  
Génie militaire - P.T.T.  
Industrie hôtelière (Frantel-Novotel)  
Bâtiment IBM

**Les MENUISERIES du MIDI**

**Menuiserie traditionnelle Agencement de Magasins Cuisines Personnalisées**

— Cintrée  
Menuiserie — Chauffage intégré  
— Industrie

Domaine Pascalet — Z.I. 34000 Montpellier  
Tél. : (67) 27.84.57

**RENAULT**

Véhicules Industriels

**Mécacour**

Rue de la Castelle  
Montpellier - ZI  
Tél. 27.72.00

ZI de la Lauze  
34430  
St Jean de Vedas  
Tél. 42.44.00

OUVERT DE  
7H à 18H30

**Incroyable mais vrai !**

A Montpellier ville :  
**F4 = 88 m<sup>2</sup>**

(récent, état neuf, ascenseur, parking)

**240.500 F.**

encore sous garantie décennale

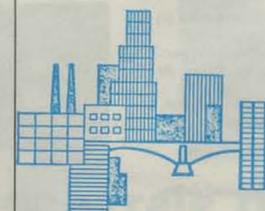
Louable 1500 F/mois + charge

**GILBERT MALAVAL**

Immobilier

L'AGENCE EFFICACE  
14, bd du Jeu de Paume • 34000 Montpellier  
TEL. : 58.94.00 ou 27.90.75

**sté nationale de construction Quillery**



société anonyme au capital de 123.388.500 francs

Siege Social : 8 à 12, av. du 4 Septembre  
94100 St-Maur - B.P. 49 - Tél. : 886.11.49

**SECTEUR SUD**

B.P. 1127  
2, Boulevard de Strasbourg  
34008 MONTPELLIER CEDEX

Tél. : (67) 64.16.00

## La ville achète au confluent des quartiers Paillade, Celleneuve, La Martelle, les 15 ha du magnifique domaine Bonnier de la Mosson, pour les ouvrir au public.

La Ville de Montpellier vient de décider l'acquisition du Domaine du Château de la Mosson. L'ensemble, d'une superficie de 15 hectares environ, est situé au SUD-OUEST de la Ville, à la jonction de deux quartiers importants : La Paillade, qui compte près de 25 000 habitants et Celleneuve, ancien faubourg fortement urbanisé au cours des dix dernières années. L'achat de cette propriété par la Ville permettra de répondre à plusieurs objectifs :

- faire entrer dans le domaine public une propriété d'un grand intérêt historique et architectural actuellement à l'abandon et assurer ainsi sa protection et sa restauration ;
- créer une réserve foncière en vue de la réalisation d'équipements de loisirs ;
- répondre aux besoins des habitants de Celleneuve en espaces verts et en équipements sportifs ;
- créer un important pôle d'attraction et d'animation à proximité du quartier le plus peuplé de la Ville.



La Ville a sollicité des demandes de subvention auprès du Conseil Général et du Conseil Régional.

### Le château de la Mosson : un peu d'histoire

Ce château qui fut le plus somptueux du Languedoc a eu une existence très brève, puisque commencé en 1723, il ne sera que ruines en 1758. La première mention du «Mas de la Maussion» apparaît en 1514, comme propriété d'un BUCELLI. Le mas, devenu château, est érigé en baronnie par Charles IX en 1571 en faveur d'Antoine de BUCELLI, seigneur de LAVALETTE. Dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, le domaine passe des BUCELLI aux BECHERAND puis en 1707 à Jean SARTRE époux d'Antoinette de BECHERAND. Après la faillite de Jean SARTRE, il est acquis par Joseph BONNIER le 17 Septembre 1710, qui prend ainsi le nom de BONNIER Baron de la Mosson. Joseph BONNIER de la Mosson trouvant le château féodal trop modeste pour lui le fait raser, fait établir des plans par Jean GIRAL qui vient de diriger les travaux de son hôtel de Montpellier, et procède à la pose de la première pierre en Juillet 1723. Il choisit pour peintre RAOUX, un montpellierain de renommée nationale, mais ne trouvant pas de sculpteur local de renom suffisant, il fait venir François DUMONT, sculpteur du Roi, à Paris, auquel il a déjà confié en 1719 l'érection de son tombeau dans une chapelle de l'église des Recollets (grand séminaire), et Nicolas-Sébastien ADAM, de Nancy qui laissera une œuvre remarquable, notamment le plafond du salon des quatre saisons du palais SOUBISE à PARIS. Lorsqu'il succède à son père en 1726, Joseph BONNIER de la Mosson le deuxième du nom, veut un cadre digne des fêtes qu'il entend donner dans cette lointaine province, à l'image de celles de PARIS. La poursuite des travaux du château de la Mosson commencé depuis trois ans se fera donc en renchérissant sur la magnificence déjà prévue par son père. D'abord pour avoir l'espace nécessaire il fait creuser un nouveau cours pour la rivière la Mosson. La composition architecturale, en plan, du château peut se résumer ainsi, au départ de l'ancienne voie romaine située au NORD :

- une vaste avant cour bordée par les communs, dont il reste le côté EST, en assez bon état,
- une cour d'honneur séparée de l'avant cour par un fossé où BONNIER exhibait des bêtes fauves,
- le château comprenant un corps central et deux ailes aujourd'hui disparues,
- et une terrasse surplombant une immense pièce d'eau vers le SUD.

Le tout bordé à l'OUEST par la Mosson et au milieu de jardins et de bosquets regorgeant de statues, de vases et de fontaines dont le fameux buffet de rocailles.

### De précieux éléments architecturaux à sauver

Malgré son état d'abandon, il reste à la Mosson de précieux éléments d'architecture qui méritent d'être sauvés. Outre le magnifique buffet de rocailles à l'EST du domaine, la salle des fêtes peut facilement retrouver son état d'origine. Cette salle comporte une partie à rez-de-chaussée et, à l'étage un balcon périphérique où se tenaient les musiciens. Ce modèle sera repris en 1760 par Monseigneur RENAUD de VILLENEUVE au château de LAVERUNE résidence d'été des évêques de MONTPELLIER. Les panneaux ornementaux de cette salle des fêtes ne sont pas en gypserie comme habituelle-

ment, mais sculptés directement dans la pierre et dus probablement à Nicolas-Sébastien ADAM, qui avait eu pour contrat d'exécuter les sculptures des quatre frontons dont il ne reste que celui côté terrasse de la salle des fêtes, en assez bon état de conservation. Joseph BONNIER de la Mosson était, sous une apparence frivole, un passionné de sciences et un collectionneur éclairé, qui se vit offrir un siège à la Société Royale des Sciences de Montpellier. Ses collections outre les projets rares et précieux, couvraient tous les domaines des Sciences de son époque. Il ne nous reste, hélas, qu'un inventaire précis de ces collections. Il amassa au château de la Mosson, tous les objets de valeurs que son époque produisait ou qui se pouvaient acheter. Sans vouloir reprendre le long inventaire de GRASSET-MOREL, disons que l'ensemble des glaces venait de Venise, ce qui était alors l'élément de décoration le plus prisé et le plus coûteux, les tapisseries venaient des Gobelins, les vases de Chine, du Japon, de Saxe ou de Sèvres, les meubles étaient signés CARPENTIER, BOULE, CRESCENT CAFFIERI, la vaisselle était d'or et d'argent...

### Sauvé par l'initiative de la ville

La mort de Joseph BONNIER de la Mosson en 1744 à 42 ans, va entraîner la perte du château. Sa fille n'ayant alors que trois ans, sa veuve est entourée d'un nombreux Conseil de tutelle. La liquidation de la Trésorerie du Languedoc et l'apurement de ses comptes seront interminables. Les scellés sont posés le 2 Août 1744 sur la Mosson et malgré des comptes arrêtés régulièrement chaque année et facilement vérifiables un arrêt du roi en son conseil le 18 Août 1744 attribue la connaissance du règlement à LENAIN intendant de la Province. L'apurement n'interviendra qu'en 1755 alors que la fille unique de Joseph BONNIER de la Mosson est décédée depuis 1753. C'est la duchesse de CHAULNES qui devient alors l'héritière de la fortune de son frère, le château restant à la veuve, Gabrielle BONNIER de la Mosson. Cependant dès 1745 une sentence du chatelet autorise Gabrielle BONNIER à vendre les glaces de Venise et les meubles délicats afin qu'ils ne dépérissent pas dans la demeure inhabitée. Le 16 Mars 1755 la baronnie de la Mosson est vendue par la veuve de BONNIER à Paul Camille de GUILLEMINET, conseiller à la cour des comptes, aides et finances, y compris le château de la Mosson et tous les domaines qui la composent. L'acte de vente prévoit clairement que le château est voué à la démolition, puisque le produit de la vente des matériaux de démolition doit revenir à Madame de la Mosson, les meubles non scellés restant sa propriété. GUILLEMINET qui n'a pas payé entièrement son achat s'associe dans cette affaire à J.B. CAMBON, à Louis Isaac GARNIER et à Barth CRUVELIER et vend le plus rapidement possible tout ce qui peut être vendu sans respecter les termes du contrat. Les bâtiments sont transformés en carrière et presque tous les ornements du château sont dispersés. La plupart des parcs des folies édifiées à Montpellier dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, en est peuplée, citons le château d'O, le château de l'ENGARRAN (notamment la grille d'entrée de la cour d'honneur), le château d'ASSAS (les boiseries du grand salon) le château de FONTMAGNE. MARECHAL, architecte, qui entreprend à cette époque l'aménagement du Jardin de la Fontaine à NIMES, achète des groupes et des vases que l'on peut y voir encore frappés du monogramme de BONNIER de la Mosson. Lorsque GUILLEMINET meurt après avoir dispersé les meilleurs éléments du château sans toujours l'avoir entièrement réglé, ses héritiers, en dédommagement, rendent en 1761 la baronnie de la Mosson à la veuve de BONNIER devenue par son remariage marquise de CASTELMORE. Les ruines du château abriteront par la suite une savonnerie puis une teinturerie, une reconstruction partielle et maladroite des ailes intervenant au XIX<sup>e</sup> siècle. A l'heure actuelle, il est grand temps de sauver de la ruine totale les excellents morceaux d'architecture qui subsistent de cette œuvre majeure de l'architecture montpellieraine.

L'achat du domaine par la Ville de Montpellier va permettre ce sauvetage et ouvrir aux habitants des environs notamment de Celleneuve et de la Paillade un lieu de détente incomparable, les bâtiments eux-mêmes pouvant revivre pour de nombreuses activités culturelles et sociales.

A GENSAC  
Architecte en Chef  
Atelier Municipal d'Urbanisme



## INTERTECHNIQUE : 400 emplois créés en 83-84 sur la ZOLAD de Vendargues

Intertechnique :

Information et gestion, robotique de communication  
Ouverture 1<sup>re</sup> tranche : Juin 1983  
Début de la fabrication : Octobre 1983  
2<sup>e</sup> tranche : mi-1984

### Conférence de presse à l'occasion de l'installation de la Société Intertechnique sur la zone industrielle de Vendargues

Monsieur Georges FRECHE, Député-Maire de Montpellier; Monsieur Gérard SAUMADE, Président du Conseil Général de l'Hérault; Monsieur Julien VINCENT, Préfet de l'Hérault; Monsieur MARCHEGAY, Directeur Général Adjoint de la Société INTERTECHNIQUE; ainsi que la Commune de VENDARGUES, ont convié, le 18 juin 1982, les journalistes afin de leur donner tous les détails de l'implantation de la Société INTERTECHNIQUE sur la Zone Industrielle de VENDARGUES. Monsieur Julien VINCENT, Préfet de l'Hérault, est d'abord félicité de la coordination de tous les services administratifs de la Mairie, du Conseil Général, de la Préfecture, du District, de la SERM et de la DATAR, ait pu faire aboutir le projet dans les meilleures conditions.

Monsieur Georges FRECHE, Député-Maire de Montpellier, a souligné avec satisfaction que les élus avaient tenu parole et que les pertes d'emplois consécutives à la fermeture d'EUROCERAL à VENDARGUES avaient été compensées. Monsieur Gérard SAUMADE, Président du Conseil Général, a souhaité la bienvenue aux arrivants et a évoqué un sujet qui lui tient à cœur : la nécessaire coopération entre les initiatives de la puissance publique et du secteur privé, coopération qui s'est révélée fructueuse dans le cas présent.

Monsieur MARCHEGAY, Directeur Général Adjoint de la Société INTERTECHNIQUE, a rappelé les activités de la Société fondée il y a 30 ans :

- Construction d'équipements pour l'industrie aéronautique (c'est l'activité la plus ancienne);
- fabrication spécialisée en mécanique de fluides, instruments de mesure des vibrations;
- construction de matériel informatique (c'est l'activité la plus récente et celle qui est en plein essor).

Monsieur MARCHEGAY donne ensuite le raisonnement du choix de VENDARGUES qui découle d'une collaboration déjà ancienne avec les entreprises de la région et évoque les atouts du site retenu :

- dessertes nationales et internationales air et route;
- bon équipement de la zone industrielle;
- qualité et agrément du terrain retenu, la société étant très soucieuse de la qualité de son environnement, comme elle l'a déjà montré par son usine de PLAISIR (Yvelines).



### Le calendrier de l'opération s'établit ainsi :

- 1<sup>re</sup> tranche : 1 bâtiment de 4.000 m<sup>2</sup> qui ouvrira en juillet 1983 avec 150 emplois.
- 2<sup>e</sup> tranche : 1 an après avec es 3.000 m<sup>2</sup> supplémentaires et 250 emplois en plus. (total des emplois créés en 1984 : 400 emplois).
- 3<sup>e</sup> tranche : Elle devait permettre d'atteindre les 10.000 m<sup>2</sup>, le bâtiment et les 600 emplois. L'usine de VENDARGUES est consacrée à la micro-informatique, c'est-à-dire à la fabrication d'ordinateurs de petite capacité, surtout destinés à la gestion des petites et moyennes entreprises. Des nombreuses questions qui furent posées par les journalistes, on peut retenir les deux principales réponses :
- le nombre des emplois transférés de Paris sera de 5 personnes niqument.
- pas de danger qu'on assiste à une seconde opération style EUROCERAL : si par malheur l'unité de VENDARGUES disparaissait, c'est que la totalité d'INTERTECHNIQUE aurait subi le même sort...

Souhaitons donc longue et heureuse vie à la société même, comme à ses filiales...

### 16-18 ANS

note sur l'emploi

(Jeunes sortis du système éducatif sans formation)

- Un premier souci : Tout faire pour trouver une place dans le système scolaire et en apprentissage.
- Un dernier recours : Les stages de formation alternée prévus par le Ministère de la Formation professionnelle (stages « RIGOUT »). Ils seront connus vers septembre.
- Une Permanence d'accueil et d'information ouverte à la Mairie depuis le 15 juin : (Mairie du Polygone - Niveau Zéro - 10 h 00 - 11 h 45 / 15 h 00 - 17 h 00).
- Des élus pour suivre l'opération : J. BONNET, A. VEZINHET, M. BARALE. Un groupe de travail élus - syndicat - jeunes - administrations -



Revêtements sols - papier peint - peinture - vitrerie



## Entreprise générale de peinture

RICHARD DE LA VEGA

Chateau de la Mogère • Route de Vauguière - 34000 Montpellier  
TELEPHONE 65.89.65 / 64.50.82

# JEAN LEFEBVRE



TRAVAUX PUBLICS ET ROUTIERS TRAVAUX de V.R.D.  
DIRECTION REGIONALE LANGUEDOC-ROUSSILON

Bureaux - Atelier - Dépôt : Route de Lodève - Juvignac,  
B.P. 7.025, 34022 Montpellier cedex  
Tél. : 75.36.80 Télex 480-177 TARFIL-MONTP



## TRAVAUX PUBLICS

Terrassements, viabilité, revêtement de chaussées, adduction d'eau, E.D.F., G.D.F.

## ASSAINISSEMENTS

## SABLIERS DE GIGNAC CARRIERES DE GARASTRE

Installation mécanique moderne, chargement automatique rapide.

## TREMIES SUR ROUTE

45, ROUTE DE LA POMPIGNANE  
B.P. 35 - 34170 CASTELNAU-LE-LEZ



Société Calloni Frères  
Bâtiment et Travaux  
Publics

Siège social :  
30, Plan du Château  
d'O Maurin 34970 Lattes

Tél. : (67) 27.85.21 ou 70.07.34

## Le Centre Horticole Municipal Les moyens de comprendre et aimer la nature



Le déplacement du **centre horticole municipal** est en partie réalisé et les bureaux du service des Parcs et Jardins fonctionnent dans de bonnes conditions; c'est la première étape d'une structure plus vaste.

Les pépinières municipales regroupées autour de la mare Ecologique et des bâtiments d'exploitation comporteront autour un groupe de serres, de coffres à multiplication, des terrains de cultures etc...

En plus de sa vocation naturelle de production de plantes variées, cet ensemble horticole municipal constituera pour les Montpelliérains et particulièrement pour les enfants une zone de loisirs où l'on pourra se détendre, visiter et apprendre.

Yves LARBIOU  
Adjoint délégué  
au cadre de vie



## ASSOCIATION DE ANCIENS COMBATTANTS et V.G. RAPATRIÉS d'A.F.N. et d'O.M.

A l'issue de l'assemblée générale statutaire du 25 avril 1982, à Montpellier, le Conseil d'Administration de l'Association des anciens combattants et victimes de guerre rapatriés d'A.F.N. et d'outre-mer 14-18, 39-45, a composé ce bureau.

Président d'honneur : François Babet;

Vice-présidents : MM. Georges Apréa, Augustin Orts;  
Secrétaire et trésorier général : Adrien Senegour;  
Secrétaire adjoint : Georges Morell;  
Trésorier adjoint : Jean Kerbrat;  
Conseiller technique : Marc Yafil, délégué responsable la Trinité « le chêne vert » Bt 6 Nice; assesseurs : Antoine Pons, délégué responsable

98, rue de Provence Paris (9<sup>e</sup>), Pierre Lebre, Charles Greuet; Gaston Berenguer, Georges Vénéziano, Sintes Paul, Etienne Elkaim, Comité médico-social : Docteur Louis Gatto; Porte drapeau : Roger Codereh, Commissaire aux comptes : MM. Roger Simon, Félix Seneca. Siège social : Café de la Paix, rue Maignelone, Montpellier.

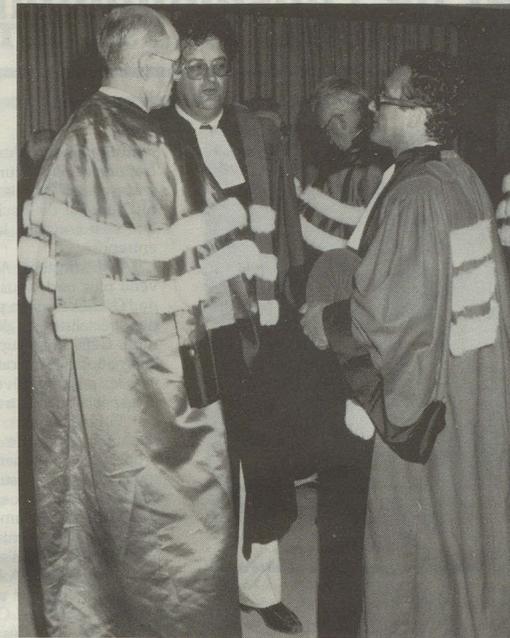
## A propos de l'avenir des facultés de Médecine: de Droit et de Sciences

M. Alain SAVARY, Ministre de l'Education Nationale, a reçu lors de sa visite à Montpellier le 4 juin dernier le Professeur MIROUZE, Président de l'Université de Montpellier I - accompagné des Professeurs LACAVE Vice-Président, SOLASSOL, Doyen de la Faculté de Médecine.

M. Georges FRECHE, député-maire de Montpellier, et M. Raymond DUGRAND, maire-adjoint, assistaient à l'entretien qui portait sur les très graves problèmes de locaux que connaissent aujourd'hui la Faculté de Médecine et la Faculté de Droit et des Sciences Economiques.

Le Président MIROUZE a plaidé pour la construction d'une nouvelle Faculté de Médecine qui permettrait à la Faculté de Droit et des Sciences Economiques d'occuper l'actuel Institut de Biologie au centre ville. M. Georges FRECHE a signalé tout l'intérêt que présentaient, d'une part, le maintien de la Faculté de Droit dans le centre pour revivifier les quartiers nord de l'Ecusson, et, d'autre part, l'installation d'un Musée d'Histoire de la Médecine dans les locaux historiques de la Faculté de Médecine, pour le rayonnement culturel de la ville. M. Michel LACAVE a souligné l'entente parfaite entre la ville, les juristes et les médecins sur tous ces plans. En conséquence, le Président MIROUZE a demandé que des crédits d'étude soient programmés au budget 1983 pour la construction d'une nouvelle Faculté de Médecine et le réaménagement des locaux de l'Institut de Biologie.

Le Ministre a donné là-dessus très nettement un accord principe. Les participants à cette réunion se retrouveront fin juin auprès du Ministre en espérant transformer l'accord de principe en programmation budgétaire. Une nouvelle réunion est programmée au ministère.



«Lors d'une cérémonie honorant de nombreux Docteur Honoris Causa des Universités de Montpellier, MM. FRECHE, SOLASSOL Doyen de la Faculté de Médecine, MIROUZE, Président de l'Université de Droit, Médecine et Pharmacie et le Doyen LACAVE, de la Faculté de Droit, s'entretenaient du projet de nouvelle Faculté de Médecine. Ils doivent rencontrer ensemble M. Alain SAVARY, Ministre de l'Education, le 9 Juillet à 10h30, au Ministère. Les docteurs Honoris Causa sont MM. : André BARBEAU, Professeur à l'Université de Montréal (Canada) Archibald Ross LEWIS, Professeur à l'Université du Massachusetts (Etats-Unis) Ronan O'RAHILLY, Professeur à l'Université de Californie (Etats-Unis) Robert E. REISMAN, Professeur à l'Université de Buffalo (Etats-Unis) U.W. SCHNYDER, Professeur à l'Université de Zurich (Suisse).

## Le plus vieux lycée de filles de France retrouve sa jeunesse



Les costumes des jeunes filles du lycée au début du siècle dans le plus vieux lycée de jeunes filles de France dont le centenaire vient d'être fêté.

## Inauguration de la 2<sup>e</sup> tranche



Le Ministre, Alain SAVARY, visite la Salle des vieux instruments des travaux pratiques de physique et de chimie devenue aujourd'hui Musée.



La foule nombreuse des anciennes et des nouvelles élèves a répondu à l'invitation de la Directrice, de la Municipalité et de l'Association des Anciens Elèves, elle écoute ici le discours de M. Alain SAVARY Ministre de l'Education.

## Travaux financés par la Ville et l'Etat



Après avoir visité la vieille salle de physique devenue Musée, le Ministre, Alain SAVARY, a inauguré la deuxième tranche de rénovation du Lycée Clémenceau, entièrement refait par financement d'Etat et de la Ville de Montpellier. Les travaux s'échelonnent sur cinq ans et atteignent plusieurs milliards de centimes. Au terme, le lycée entièrement rénové, restera un fleuron de Montpellier. Ici le Ministre visite une nouvelle salle de physique comprise dans la deuxième tranche.

## Tout pour :



## Votre habitation

Route de Boirargnes - LATTES

ouvert de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h  
sauf le dimanche

## Montpellier est devenue un pôle et de l'enseignement agronomique



Le CEMAGREF (Machinisme agricole génie rural), une assistance technique et un enseignement de qualité à vocation internationale.

Métropole régionale du Languedoc-Roussillon, Montpellier doit se montrer entreprenante dans la gestion d'un capital qu'elle a su accumuler voire préserver lorsqu'il s'agissait d'un legs de l'histoire de notre cité. Montpellier s'est ainsi spécialisée dans l'informatique. Le Centre National Universitaire de Calcul (C.N.U.S.C.), la future antenne du Centre National des Arts et Métiers (C.N.A.M.), une unité attenante de formation en informatique appliquée, la spécialisation du Centre de Formation du Personnel Communal (C.F.P.C.) en informatique, les entreprises I.B.M., l'arrivée prochaine d'Inter-technique, sont autant de signes de la force et de la marche irréversible de Montpellier.

Dans le domaine de la santé, autour d'une université prestigieuse, le nouvel hôpital Lapeyronie, le futur centre de pneumo-cardiologie, le laboratoire national de la santé, la nouvelle maternité programmée affirmeront la vocation première de notre ville.

Mais s'il est un domaine où Montpellier fait figure de leader, c'est bien celui de la recherche agronomique méditerranéenne et tropicale. En accueillant tout un ensemble d'institutions et d'organismes, notre ville est devenue un des tout premiers centres à vocation européenne et même mondiale. Un rayonnement incontesté sur la Méditerranée et les pays d'agriculture tropicales.

La ville de Montpellier est tournée vers le bassin méditerranéen. Sa compétence en matière d'agriculture méditerranéenne est logique. Nous pouvons en plus affirmer qu'elle a su se mettre à la hauteur de cette vocation d'abord pour les régions méditerranéennes de la rive nord, puis de la rive sud.

Ce pas franchi, son intérêt s'est rapidement porté sur les zones arides sub-tropicales du Moyen-Orient, pour gagner l'ensemble de l'Afrique, et n'a cessé de croître pour s'étendre aux Pays d'Amérique Latine et à l'Asie. Une ouverture exemplaire sur les pays en développe-

ment. Historiquement, c'est autour de l'E.N.S.A.M. (Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Montpellier) créée en 1872, puis bien plus tard de l'I.N.R.A. (Institut National de Recherches Agronomiques) en 1946 que s'est constitué le noyau de départ de cette vaste entreprise.

L'I.A.M. (Institut Agronomique Méditerranéen) est venu plus tard, sous l'égide du conseil de l'Europe et de l'O.C.D.E. avec pour mission essentielle de former des spécialistes du développement agro-alimentaire et rural. Cette préoccupation tournée vers la coopération internationale a constitué une ouverture essentielle vers les pays en développement.

Les spécialisations tropicales Le G.E.R.D.A.T. (Groupement d'Etudes et de Recherches pour le Développement de l'Agronomie Tropicale) a nettement marqué la spécialisation vers les zones tropicales et subtropicales. Les recherches appliquées aux café, cacao, cultures vivrières, caoutchouc, coton, fruits et agrumes, plantes oléagineuses... témoignent de cette orientation.

Le G.E.R.D.A.T. s'est en outre doté d'un organisme de formation l'I.F.A.R.C. (Institut de Formation pour l'Agronomie Rurale en Régions Chaudes).

La section S.I.A.R.C. (Section Ingénieurs de l'Agro-Alimentaire pour les Régions Chaudes) a été également créée pour répondre aux problèmes de formation en langue française de spécialistes en Industries Alimentaires des Régions Chaudes.

ENGREF : Montpellier souligne avec une implantation prestigieuse l'effort accompli.

A ce stade de l'évolution du complexe agronomique, on aurait pu considérer que l'ampleur acquise suffirait à assurer la survie de l'ensemble. Mais l'équilibre restait somme toute fragile, et à partir de 1977, la ville de Montpellier a décidé de conforter l'édifice par l'accueil de nouvelles structures et de rendre ainsi irréversible la démarche engagée. C'est ainsi que fut résolue l'implantation d'une antenne méditerranéenne de la prestigieuse école nationale E.N.G.R.E.F. (Ecole Nationale du Génie Rural, des Eaux et des Forêts). Etablissement de formation supérieure du Ministère de l'Agriculture, il s'adresse aux ingénieurs français, mais également étrangers, notamment pour la formation

## international de la recherche que méditerranéen et tropical

des ingénieurs appelés à travailler dans les pays en voie de développement.

L'antenne de Montpellier est plus particulièrement orientée :

- vers les problèmes d'Hydraulique et d'aménagement hydro-agricole,
- vers les problèmes des forêts méditerranéennes et tropicales,
- vers les problèmes des aménagements spécifiques, faisant appel à la fois aux techniques hydrauliques et forestières.

L'E.N.G.R.E.F. intervient aussi au niveau de la formation des ingénieurs de l'E.S.A.T. (Ecole Supérieure d'Agronomie Tropicale). Elle assure un cours de formation supérieure sur les régions chaudes ainsi qu'une mission permanente de formation continue avec l'appui d'organisations internationales.

Des missions d'assistance orchestrées depuis le domaine de La Valette qui regroupe plusieurs éléments de ce complexe.

L'implantation d'une unité très conséquente du centre C.E.M.A.G.R.E.F. (Centre National du Machinisme Agricole du Génie Rural des Eaux et Forêts) fut également décidée sur le site de La Valette et sur une emprise foncière cédée par la ville de Montpellier comme cela avait été le cas pour l'E.N.G.R.E.F.



Sur un terrain cédé par la ville, le CNEARC pour une aide efficace au développement des pays à régions chaudes.



En 1977, implantation d'une antenne méditerranéenne de la prestigieuse Ecole Nationale du Génie Rural, des Eaux et des Forêts.

L'unité CEMAGREF assurera des missions d'information et d'appui technique, d'assistance technique aux organisations professionnelles, d'enseignement et de formation, de promotion des techniques françaises dans les pays étrangers.

L'implantation du CEMAGREF dans le cadre du complexe alimentaire de La Valette est liée aux spécificités de la zone méditerranéenne. Sont essentiellement pris en compte :

- Les études du fonctionnement des éco-systèmes lagunaires en particulier en Afrique, l'appréciation des activités biologiques et des niveaux de pollution.
- Les procédés techniques des moyens de récolte ou de traitement des eaux.
- Les études relatives à l'élevage ovin, en particulier la valorisation silvo-pastorale des espaces dévalorisés.
- De la récolte et de l'utilisation de la bio-masse.
- Des serres et cultures sous abri.
- Des machines à irriguer.
- Des énergies renouvelables.

A proximité immédiate de La Valette s'édifie sur un ter-

rain cédé par la ville, le C.N.E.A.R.C. (Centre National d'Etudes Agronomiques en Régions Chaudes). Il assure une formation supérieure agronomique pour les ingénieurs français et étrangers dans le cadre des projets de développement en régions chaudes (zones arides et inter-tropicales). Il vient conforter la mission de formation confiée à l'I.F.A.R.C. (cf. ci-dessus).

Ainsi le complexe agronomique méditerranéen et tropical de Montpellier se caractérise par une très grande diversité d'établissements, ayant chacun sa vocation propre mais qui s'associent et s'entraident afin de réaliser dans les meilleures conditions possible des enseignements agronomiques du plus haut niveau et de poursuivre des recherches concernant les problèmes de l'agriculture, de l'alimentation et du monde rural en France et dans les différents pays du monde.

Bien évidemment, les organismes et les instituts cités ci-dessus n'ont pu être accueilli à Montpellier que grâce à un environnement universitaire, support indispensable à la concrétisation des ambitions exprimées par les différents partenaires du complexe agronomique Montpelliérain.

André VEZINHET  
Conseiller municipal

**MERIDIONALE DES CLOTURES**

METALLERIE - Portails - portillons...  
CLOTURES - (Métalliques, bois, béton)  
Villas - Usines - Tennis - Stades  
haute Sécurité... Brise vent

TEL : (67) 58.45.26

MONTPELLIER - NIMES - SETE - BEZIERS - PERPIGNAN

**safer**

LANGUEDOC - ROUSSILLON  
DOMAINE DE MAURIN  
LATTES (Hérault)  
Tel : (67) 58 01 11 +

Adresse Postale :  
Boite Postale 1 205  
34010 MONTPELLIER CEDEX

**Jean-Marie DOUMERGUE**

Maison fondée en 1900  
FRUITS ET PRIMEURS EN GROS  
Tél : Marché-Gare 92-29-73 - Domicile : 63-31-02

171

**MONTLAUR**

ROUTE DE CARNON - MONTPELLIER

L'hypermarché qui combat la vie chère

**CLINIQUE CLEMENTVILLE**

Médecine - Chirurgie  
Obstétrique - Radiologie  
Physiothérapie

25, rue de Clémentville  
34000 MONTPELLIER

Tél. : 92.85.54

**ENTREPRISE A. CREGUT et Fils**

TRAVAUX ROUTIERS - V.R.D.  
S.A. au capital de 4 500 000 F

1740 Avenue du Maréchal JUIN  
30014 NIMES Cedex B.P. 1080  
Tél. : (66)84.99.98

Chemin de MALPAS  
34000 MONTPELLIER  
Tél. : (67)65.96.58

**UNE ENTREPRISE AU SERVICE DE SA VILLE**

**Bâtiments et Travaux publics**

**MERIDIONALE**

La Méridionale de travaux  
Bureaux du Nouveau Monde  
Rue des Etats du Languedoc — B.P. 1187  
34009 MONTPELLIER CEDEX

**auto express**

dépannage - remorquage  
carrosserie - peinture

rue du mas de saint-pierre  
montpellier z.I. - tél. 92.80.00

Centre Commercial

**Géant Casino**

sur l'autoroute, sortie Montpellier-sud

avec Cafétéria

P

**E.G.C.C.P.**

CONTRATS ENTRETIEN  
DEPANNAGES RAPIDES

VEHICULES D'INTERVENTION  
GUIDES PAR RADIO - TELEPHONE

Chaîne gaz recommandé par GDF

**EAU GAZ CHAUFFAGE CLIMATISATION PLOMBERIE**

**Entreprise B. BRUNO**

Siège et Bureaux : 1028, av. de la Pompignane 34000 MONTPELLIER  
Tél. : 72.48.08

**Spapa**

toujours à votre service  
Etanchéité asphalte et multicouche  
Couverture et bardage

Vente de table, banc en pierre

Zone Industrielle - 34920 LE CRES - Tél. : 59.11.31

**GLACES  
A RAFRAICHIR**



Avenue du Marché-Gare  
34000 MONTPELLIER

SACS 3 Kg  
BARRES 25 Kg

Tél. : 92.29.60

LOCATION - ASSISTANCE  
vente - location - installations

**LACUBE**

Ingénieur Acoustique  
14, rue Dessalle-Possel  
34000 MONTPELLIER  
Tél. : (67) 92.40.15



**IBM FRANCE  
en LANGUEDOC-ROUSSILLON**

C'EST

• **UNE USINE A MONTPELLIER AVEC :**

- une population de 2.500 personnes
- des bâtiments de 90.000 m<sup>2</sup>
- une mission de gros ordinateurs

• **DES BUREAUX COMMERCIAUX ET DE SERVICE :**

- à Montpellier, Nîmes et Perpignan employant 130 spécialistes assurant la commercialisation et la maintenance de l'ensemble des matériels.

C'EST AUSSI :

- 80% de la production à l'exportation
- 1.000 emplois locaux de sous-traitance
- une participation importante à la vie régionale



Usine de la Pompignane Montpellier

Montpellier votre ville



**Aux Armes de  
Saint-Etienne**  
A. MARTIN-PRIVAT  
Distributeur  
Ets RUGGIERI

CHASSE - PECHE - COUTELLERIE - ARMES DE POING - MATERIEL DE  
RECHARGEMENT - TIR A L'ARC - CHASSE SOUS-MARINE  
18, place Saint-Denis - 34000 Montpellier - Tél. : (67) 92.14.97

**ETS MASCLAUD**

« sécurité auto »

877, avenue de Boirargues - 34000 Montpellier  
TEL. : (67) 65.03.03 / 65.13.94

- Transformation véhicule au gaz (GPL)
- Agent Général CENTURY MOTOR GAZ
- Véhicules neufs
- Occasion toutes marques
- Boutique RENAULT
- CARROSSERIE • PEINTURE • MECANIQUE
- ELECTRICITE • MISE AU POINT • DEPANNAGE

**Alain Savary, ministre  
de l'Education Nationale**

**inaugure le Centre National  
Universitaire Sud de Calcul**

Evénement le vendredi 4 juin avec l'inauguration à Montpellier du C.N.U.S.C. à vocation nationale et internationale financé par la ville de Montpellier, le Conseil Régional, le Conseil Général et le Ministère de l'Education nationale.

Ce centre dont l'implantation correspond à la haute qualification de Montpellier au niveau scientifique (U.S.T.L., I.N.R.A., C.N.R.S., etc...) doit donner aux universités et centres de recherches du Sud de la France les outils de traitement pour l'information, et le développement des jeunes techniques informatiques.

Fonctionnant avec un ordinateur sur-performant, il est créateur de 45 emplois dès à présent. Tous les domaines scientifiques sont représentés.

En principe il deviendra à la rentrée 1982 « Centre National en Informatique appliquée », puisque c'est en ce sens que ces utilisateurs le



M. Julien Vincent, Georges Frèche et Alain Savary lors de l'inauguration du C.N.U.S.

trouve le plus indispensable. Il marque dans tous les cas la vocation informatique de notre ville jeune et novatrice.



**Centre aérés :**  
**Vous avez droit  
à une aide familiale**

Toutes les familles de Montpellier dont les enfants fréquentent les centres aérés de BIONNE, GRAMMONT et MAGUELONNE, ont droit à une aide minimale de la Ville de 10 F par jour et par enfant et qui peut être majorée à 20 F et 25 F selon le quotient familial.

Les familles intéressées sont priées de s'adresser :

- Aux AMIS de l'ECOLE LAIQUE - 40, rue du Fg St-Jaumes - Tél. : 54.07.01.
- Centre Aéré de BIONNE (M. AUGUSTE, Directeur) Tél. : 54.07.01
- Centre Aéré de GRAMMONT (M. HOURIDAZEH, Directeur) Tél. : 65.72.87
- au FRANCS et FRANCHES CAMARADES - 8, Bd Louis Blanc - Tél. : 72.39.95
- Centre Aéré de MAGUELONNE (Mlle GLORIES, Directrice) Tél. : 69.44.73
- ou MAIRIE de MONTPELLIER - Sce Enfance et Cadre de Vie - 2<sup>e</sup> étage  
Tél. : 64.34.34 poste 4291

**Archives Municipales  
Une exposition unique en son genre**

**Aspects de la vie municipale  
à Montpellier au Moyen-Age**

C'est un grand honneur pour la ville de Montpellier de présenter cette première exposition des archives communales, dédiées aux consuls et au Consulat de Montpellier au moyen-âge.

D'autre part, elle souligne à l'envie la richesse exceptionnelle des archives médiévales de la Ville, reflet lointain de la prestigieuse Montpellier qu'illustra particulièrement Jacques Cœur en Méditerranée. Elle illustre également la venue de M. Liberto Valls, archiviste diplômé de l'Ecole des Chartes, originaire de la région et amoureux de notre histoire, qui vient de prendre en mains nos archives municipales, largement délaissées depuis près d'un siècle et qui vont connaître, dans les années à venir, de profond bouleversements.

Saluons d'abord son arrivée et remercions-le de l'enthousiasme avec lequel il s'attelle à la rude tâche qui l'attend, en particulier une triple mission attend notre nouvel archiviste :

— Rassembler dans une construction neuve les Archives municipales, aujourd'hui dispersées entre la Tour des Pins, les Archives municipales, de l'Hérault et les

sous-sols de la Mairie du Polygone. Ce bâtiment, dont l'emplacement reste à fixer, et qui sera accompagné d'un local de stockage pour la Bibliothèque municipale, sera construit en liaison avec le Conseil Général de l'Hérault et le Ministère des Affaires Culturelles.

— La deuxième mission de M. Valls consiste à mettre à jour les inventaires des Archives pour faciliter le travail des chercheurs qui étudient l'histoire de la Ville dans la salle de travail, aujourd'hui exigüe et nous l'espérons, plus tard, de qualité, qui sera mise en place dans les futurs locaux.

— Enfin, c'est l'objet de la présente plaquette, M. Valls est chargé d'animer les Archives trop ignorées des habitants de notre ville, par des expositions, plus tard un bulletin des Archives municipales, afin de les mettre à la disposition du plus grand public, à l'heure où l'Histoire, et particulièrement l'histoire d'une ville, passionne ses habitants.

Cette exposition est donc la première entièrement préparée et présentée par les Archives communales de Montpellier.

Son but est d'offrir à un public, que nous espérons le plus large possible, un aperçu du fonctionnement des anciennes institutions municipales montpelliéraines à leur apogée, c'est-à-dire aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles.

Hormis un cercle restreint d'historiens et d'érudits, bien peu de nos concitoyens se souviennent, en effet, que notre ville a joui, sous la tutelle lointaine des rois d'Aragon, puis des rois de Majorque, d'une indépendance réelle.

Pendant plus d'un siècle et demi, à l'instar des grandes cités italiennes ses sœurs, Montpellier put s'administrer à sa guise, pourvoir seule à sa défense, veiller de près à ses intérêts commerciaux immédiats ou lointains.

A travers les textes nous percevons, dès 1141 les premiers échos des luttes que menèrent nos ancêtres pour se libérer du carcan d'un monde féodal, contraignant et inadapté aux réalités nouvelles d'une ville marchande déjà florissante.

Deux générations plus tard, leurs efforts se concrétisaient dans la chartre de 1204, accordée par Pierre II d'Aragon et Marie de

Montpellier.

Par la suite leur plus grand souci fut d'élargir sans cesse puis de consolider cet acquis.

L'expression de ces libertés se trouvait dans les douze consuls « majeurs », élus par les sept métiers de la Ville, et qui, de ce fait, pouvaient se prévaloir d'une certaine représentativité au sein de la population.

Le fonctionnement de cette institution rythmait la vie d'une ville opulente par l'activité de ses commerçants et de ses artisans, universellement connue pour la qualité de ses écoles, hâvre de paix et

de prospérité au cœur, pourtant, d'une terre d'abord cruellement ravagée par les guerres, puis asservies et pressurées par les représentants de la puissante monarchie capétienne.

Les documents exposés ici, ne sont qu'une faible partie des richesses accumulées au cours des siècles, sources et reflets d'une histoire dont nous pouvons être fiers à juste titre.

**G.FRECHE**

Député-Maire de Montpellier  
Président de l'Office Régional de la Culture

**Ecole - Théâtre - Quartier**  
une initiative du CAE Aiguelongue

Dans le cadre de la semaine nationale de théâtre d'animation pour le jeune public, l'Association CLUB ATELIERS DES ENFANTS DE L'AIGUELONGUE a demandé la venue dans le quartier de la troupe du « GALON » de Nantes qui a donné un spectacle gratuit dans les H.L.M. de la cité AIGUELONGUE : CONTES A RIRE ET A PLEURER (Fables du Moyen-Age)

Les responsables ont confectionné des costumes pour que les enfants

participent à la parade organisée par la troupe.

Dans cette activité toute nouvelle dans le quartier, nous avons été aidés par Monsieur GARENNE, du RELAIS. Les enfants ont été sensibilisés au spectacle par Monsieur MINETTI du C.R.D.P.

A cette occasion la Mairie, et nous l'en remercions, nous a aidés par l'intermédiaire des services « Relations avec la population, Festivités, entretien des bâtiments municipaux, Equipe d'entretien des H.L.M. Aiguelongue.

**S.A. Ed. TAXY**

Caoutchouc Manufacture  
Robinetterie-Cave et Eau  
Vêtements-Protection  
Bottes-Gants  
206, avenue de Lodève  
34000 MONTPELLIER  
Tél. : 75.49.66  
Télex : 480.348

55, avenue Louis Breguet  
31400 TOULOUSE  
Tél. : 20.43.80  
Télex Toulouse 521.954  
Vente réservée aux patentés

**S.A.E.G.**

CONSTRUCTIONS  
MECANIQUES  
FERONNERIE  
MENUISERIE  
METALLIQUE  
CLOTURES  
**SOCIETE  
DES ANCIENS  
ETABLISSEMENTS  
GOMEZ**  
17, rue du Lantissargues  
34000 MONTPELLIER  
Zone Industrielle  
Gérance : Ph. ZAPATA  
Tél. : 92.02.83



**Bureau d'études  
J. GUTKNECHT**

- Structure acier-béton
- Plomberie-ventilation
- Chauffage - isolation thermique
- Economie d'énergie
- Sécurité incendie

3, rue du Plan du Parc - Montpellier Tél. : 58.22.44

**Guiraudon immobilier**

8, Boulevard Victor Hugo  
34000 Montpellier  
Tél. : (67) 92.27.34  
(3 lignes groupées)

Transaction - Locations  
Achats immobiliers  
Services spécialisés :  
en vente de fonds  
de commerce et en  
vente  
de terrains à bâtir

— Vous désirez acheter un commerce ou le créer, consultez un spécialiste, nous vous proposerons une affaire convenant à vos désirs et à vos possibilités.

— Montpellier, FF5, 3 chambres, 97 m<sup>2</sup> + 16 m<sup>2</sup> balcon, exposition S/O, Septembre 1981, garage, PRIX : 515.000 F. 134-153

**MAROQUINERIE  
FRADET-LAFARGE**



6, Grand Rue Jean Moulin  
7, rue de la Croix d'Or  
Montpellier

Parapluies - Sacs - Bagages

**COSTE  
PEINTURES**

Papiers peints, peintures  
revêtements, moquettes

RUE St-HILAIRE, MONTPELLIER  
65.69.65

**BULLETIN  
D'INFORMATION  
MUNICIPAL**

Directeur de la Publication :  
Georges Frèche

Promotion :  
Mairie de Montpellier  
Tél. (67) 64.34.34

O.F.R.E.S.  
118, avenue des Champs-  
Elysées 75008 Paris  
Tél. : 225.10.10

sade



**Compagnie Générale  
de Travaux d'Hydraulique**

- Adduction et distribution d'eau potable
- Assainissement
- Réseaux d'irrigation
- Génie civil - ouvrages spéciaux - puits
- Eaux industrielles, gaz, divers
- Travaux P.T.T.
- Forages, sondages
- Battages de palplanches
- Fondations et Fonçages horizontaux
- Entretien et gestion des réseaux

**Succursale de Marseille :**

251 boulevard Mireille-Lauze

13 362 MARSEILLE Cedex 10  
Tél. : 16 (91) 79.91.51

**★ l'eau...  
c'est la vie !**

**Agences locales de la Succursale :**

- NIMES : Tél. : (66) 23.55.24
- ORANGE : Tél. : (90) 34.56.44
- TOULON : Tél. : (94) 94.26.34
- NICE : Tél. : (93) 79.37.25
- MONTPELLIER : Tél. : (67) 72.31.31

Réalisation **DEROMEDI**

## SONEGERIM vous propose

**A la Grande Motte**  
« Les Terrasses de la Mer »

Près du Pont du Vidourle. Un ensemble immobilier unique et irrésistible sur la station. Face à la mer. Cuisines équipées.  
Tél. : 56.80.54

**MONTPELLIER CENTRE LA GUIRLANDE**  
Rue de Font-Carade, près du jardin des poètes dominant sur un parc centenaire  
Une résidence de qualité dans la verdure d'un site classé  
Tél. : 58.93.70

**MONTPELLIER OUEST les collines d'Estanove**  
Route de Laverune à deux pas du centre ville  
Centre commerciale. Poste. Piscine. Tennis  
Tél. 42.74.55

ISOLATION THERMIQUE ET PHONIQUE. GARAGE  
Appartements de T1 au T6 avec parking et collier à prix fermes dès la réservation  
PRESTATIONS DE LUXE.

Pour recevoir, sans engagement de ma part, des informations sur le (les) programme(s) de mon choix :  
NOM \_\_\_\_\_ ADRESSE \_\_\_\_\_  
A envoyer à : SONEGERIM, les Collines d'Estanove, 2, rue de l'Escoutalou, route de Laverune - Montpellier - Tél. : (67) 42.91.60

**S.E.R.M. WE BM**  
société d'équipement de la région montpelliéraine  
B.P. 9033 - 34041 MONTPELLIER CEDEX  
Tél. (67) 65.79.90

- Un partenaire efficace et dynamique pour les collectivités locales de sa région
- Un conseil et un guide éclairé pour la réalisation de vos projets

### USINES LOTISSEMENTS • BUREAUX

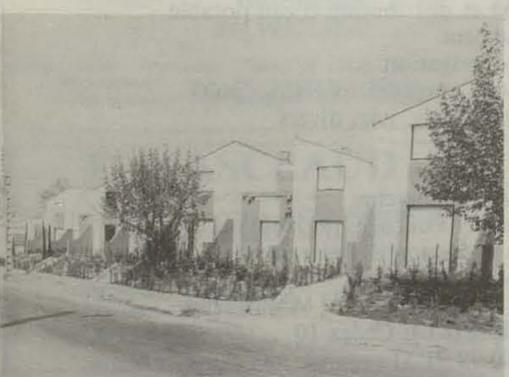
Centres commerciaux et artisanaux  
Sports, loisirs et tous équipements publics  
ZONES INDUSTRIELLES

**GARE LAITIÈRE** marques CANDIA - CONCORDE - LACTEL

56, rue de l'Industrie  
34000 MONTPELLIER  
Tél. (67) 92.29.65



Les cités de logement de français musulmans dans notre ville, récemment mises à leur disposition - ci-dessus LA RAUZE, ci-dessous FONCOU-VERTE.



## A l'attention des rapatriés :

Une loi d'amnistie est en préparation et pourrait être soumise à un prochain Conseil des Ministres. Cette information a été recueillie par les dirigeants du RECOURS, MM. Guy FORZY, Claude LAQUIÈRE et Jacques ROSEAU qui, en compagnie du Colonel GARDES, Président de l'ADIMAD, ont été reçus au Secrétariat d'Etat aux Rapatriés par M. BENNASSAYAD, Directeur du Cabinet de M. COURRIÈRE.

Ces mêmes responsabilités du RECOURS ont également rencontré à l'Assemblée Nationale M. ESCUTIA, Président de l'Inter-groupe parlementaire sur les Rapatriés, en présence de M. Georges FRECHÉ, Député-Maire de Montpellier Vice-Président de l'Inter-groupe. Au cours de cet entretien, Monsieur BENNASSAYAD a fait le point sur l'ensemble des problèmes relatifs à la réinstallation des Rapatriés, précisant que les commissions départementales d'aménagement, des prêts étaient actuellement mis en place. De leurs côtés, les dirigeants du RECOURS ont évoqué la réunion qu'ils ont organisée à Carcassonne sur les problèmes de la communauté Française Musulmane en présence de 150 délégués Français Musulmans venus de tous les départements du Sud de la France.

Enfin, une dernière séance de travail devait se tenir en fin d'après midi à l'Elysée avec Me RIBS, conseiller du Président de la République pour refaire un dernier point de l'ensemble des problèmes spécifiques aux rapatriés. Au cours de cet entretien, le RECOURS a émis une ferme protestation sur la façon dont « le magazine 7 sur 7 » de TF1 avait rendu compte samedi dernier de l'affaire de LENCHELA. En effet, le porte-parole du RECOURS estime inadmissible que le Journaliste de TF1, ait orienté les réponses des responsables algériens en qualifiant lui-même de traitres les anciens Harkis. Ce genre de caricature ne pouvant qu'alimenter le racisme rampant dont souffre déjà trop nos compatriotes Français Musulmans.

Le Porte-Parole du RECOURS  
**Jacques ROSEAU**

## Un fils de Français Musulman parle des Harkis

— A l'occasion de ce douloureux anniversaire des Accords d'Evian, j'invite tous les compatriotes à rendre hommage à tous ceux qui se sont battus pour défendre nos vies, les libertés démocratiques, la dignité humaine et la paix dans le monde.

— Citoyens français, nous ne pouvons ignorer la GUERRE d'ALGERIE.

— La connaissance de l'histoire ne doit en aucun cas rallumer les haines, attiser des regrets, fouiller ou rouvrir les blessures.

— Bien au contraire, la connaissance de l'histoire est d'éviter que surgissent des incompréhensions des malentendus, des aveuglement stupéfiants ou raviver des passions légitimes.

— On en doit pas pour autant s'enfermer dans le passé, mais surtout se préoccuper du présent et bâtir notre Avenir qui au demeurant est le même que celui des 53 millions de Français.

**L'OPINION PUBLIQUE DOIT SAVOIR QUE LES HARKIS :**

- Se sont battus sans compter.
- Ont tout donné, ou perdu (leurs amis, leurs frères, leur famille, leurs maisons, leur terre, « fruit de labeur de plusieurs générations etc... »)
- Ont choisi de se battre pour la France.
- Néanmoins, aujourd'hui les Harkis et leur famille continuent à vivre de manière isolée considérés comme des « PARIAS » : (ni tout à fait Français) (ni tout à fait Algériens)

A cette dualité s'ajoutent des conditions de vie difficile : (vie matériellement défavorable, logements étroits, maigres revenus etc...)

— Parmi les Français Musulmans qui ont servi l'armée française près de 100.000 hommes furent tués. De ce fait, on dit que les Harkis ont sauvé bien des vies françaises, je pense notamment aux jeunes appelés métropolitains (de 1954 à 1962).

— Aujourd'hui ces hommes combattent les feux de forêts et par la même occasion sauvegardent nos forêts méditerranéennes : (le saviez-vous, l'avez-vous lu dans la presse.) Non, ces hommes ont seulement droit aux colonnes de la Presse consacrées aux « FAITS DIVERS ».

Comment ne pas s'interroger ?  
Comment ne pas éprouver une certaine amertume ?  
Sommes-nous tolérés ou acceptés ?

20 ans, après notre rapatriement, nos problèmes, nos difficultés demeurent inconnus, voire ignorés. Beaucoup d'entre-nous vivent dans des conditions dramatiques : (blessures physiques, morales, troubles psychiques...)

**CETTE INSJUSTICE DOIT CESSER — HALTE AUX SACRIFICES DE NOUVELLES GENERATIONS.**

Place à notre intégration, à notre épanouissement, au développement de notre personnalité, de nos aptitudes. Nous avons d'ores et déjà les moyens de réfléchir sur notre position.

**NOUS VOULONS :**

- Être compris, considérés (droits à la différence).
- Être autonomes, responsables.
- Participer à la vie collective, favoriser et multiplier les contacts.
- Participer à la vie économique en prenant des initiatives.
- Réveiller le talent et le génie caché de notre communauté.
- Faire connaître notre culture et la faire apprécier.

**NOUS NE VOULONS PAS :**

- Demeurer des assistés perpétuels.
- Être des consommateurs de différents services sociaux, administratifs.
- De ceux qui depuis 20 ans conceptualisent depuis leurs fauteuils de multiples projets à notre insu.

**HALTE AUX PROMESSES RENOUVELEES ET DILATOIRES.**

Les anciens Harkis et leurs familles peuvent jouer un rôle important dans la société française tout en respectant les égalités et le respect de chacun.

Peut-être est-ce là une manière d'effacer nos complexes, nos frustrations et se sentir Français à part entière.

**CONSCIENTS DU DANGER qui guette notre communauté.**

- Je lance un APPEL SOLENNEL à tous ceux qui épris de bon sens et de justice voudront bien manifester à l'égard de notre communauté une attitude de compréhension et de sympathie agissante.
- J'espère qu'une autre occasion, me sera donnée prochainement pour vous entretenir sur les thèmes suivants : — LE LOGEMENT, — L'EMPLOI, — LA FORMATION, — L'ECOLE, — LA CULTURE, — LA LIBRE CIRCULATION, — LA RETRAITE, — L'INDEMNISATION etc...
- Dans tous les cas, je ne faillirai pas à ma tâche et puis vous assurer de ma résolution à poursuivre l'effort nécessaire à cette campagne d'information en vue d'instaurer un dialogue permanent entre LES ACCUEILLANTS ET LES ACCUEILLIS.
- Il serait temps que l'esprit de tolérance l'emporte sur les passions partisans afin de conjuguer nos efforts et nous donner les moyens de réaliser des souhaits communs dans un intérêt général.
- Concrètement c'est cela : LA SOLIDARITE NATIONALE.

A BIENTOT INCH'ALLAH

Ce document a pour but de fournir à chaque citoyen, chaque citoyenne de bonne volonté quelques éléments nécessaires à la compréhension et à la prise de conscience des difficultés rencontrées depuis 20 ans par les Français-Musulmans et leurs familles.

LE PRESIDENT  
**M. CHERIF**

COMITE REGIONAL D'ENTRAIDE AUX FRANÇAIS MUSULMAN  
36, rue F  
34000 MONTPELL

# Des concerts de l'orchestre régional

En plus des concerts donnés à la salle Molière et au Théâtre l'Orchestre de Montpellier sous la direction de Louis Bertholon affirme sa vocation régional en donnant cette année un certain nombre de concerts décentralisés.

- 2 Octobre 1981 : Concert à la Chapelle de l'Hôpital St-Charles (CHU)
- 29 Octobre 1981 : Concert au Temple (pour l'Institut de la Promotion Sociale de la Paillade)
- 26 Novembre 1981 : Concert à la Chapelle de la Colombière (CHU)
- 28 Novembre 1981 : Concert à la Maison pour Tous J. Ricome
- 29 Novembre 1981 : Concert à la Maison pour Tous St-Martin
- 13 Février 1982 : Concert pour le Conseil Général au Palais des Sports
- 23 Mars 1982 : Concert à la Paillade - Maison pour Tous
- 21 Mai 1982 : Concert (arrivée du T.G.V.7 au Palais des Sports)
- 3 Juin 1982 : Concert au Domaine de Grammont

## Concerts décentralisés

- 16 octobre 1981 : Le Vigan (Hérault)
  - 20 Octobre 1981 : Béziers (Hérault)
  - 24 Octobre 1981 : Alès (Gard)
  - 27 Octobre 1981 : Ganges (Hérault)
  - 4 Décembre 1981 : Bagnols sur Cèze (Gard)
  - 5 Décembre 1980 : Perpignan (P.O.)
  - 20 Décembre 1981 : Sommières (Gard)
  - 15 Janvier 1982 : Sète (Hérault)
  - 20 Février 1982 : Carcassonne (Aude) concert diffusé par France-Musique
  - 19 Mars 1982 : Le Grau du Roi (Gard)
  - 1<sup>er</sup> Avril 1982 : Prades (P.O.)
  - 4 Mai 1982 : Antibes (A.M.) Festival du Jeune Soliste
  - 27 Mai 1982 : Lodève (Hérault)
  - 5 Juin 1982 : Paulhan (Hérault)
  - 10 Juin 1982 : Lunel (Hérault)
  - 11 Juin 1982 : Besseges (Gard)
  - 18 Juin 1982 : Bram (Aude)
  - 20 Juin 1982 : Issanka (Hérault)
  - 23 Juin 1982 : Marvejols (Lozère)
  - 24 Juin 1982 : Mende (Lozère)
  - 25 Juin 1982 : Langogne (Lozère)
  - 1<sup>er</sup> Juillet 1982 : Agde (Hérault)
  - 4 Juillet 1982 : Issanka (Hérault)
  - 8 Juillet 1982 : Pezenas (Hérault)
  - 11 Juillet 1982 : Clermont-l'Hérault (Hérault)
  - 13 Juillet 1982 : Millas (P.O.)
  - 16 Juillet 1982 : Uzès (Gard)
  - 18 Juillet 1982 : St-Pons (Hérault)
  - 20 Juillet 1982 : Bagnols-sur-Cèze (Gard)
  - 23 Juillet 1982 : Gruissan (Hérault)
  - 24 Juillet 1982 : Castries (Hérault)
  - 29 Juillet 1982 : Lezignan-Corbières
  - 31 Juillet 1982 : Ceret (P.O.)
- De plus 7 solistes de l'Orchestre, sous la direction de L. Bertholon accompagneront l'Histoire du Soldat, présentée par le T.N.P.M. Lieux prévus :  
Festival de Carcassonne : 5 et 6 Juillet 1982  
Festival d'Avignon : 3 représentations  
Festival d'Avignon : 1 représentation  
Festival de Marsillargues : 1 représentation

## Et aussi des animations scolaires

- 27 Octobre 1981 : 1 concert éducatif à Ganges
- 26 Novembre 1981 : 1 concert éducatif Salle Molière
- 1 concert éducatif à la Paillade
- 27 Novembre 1981 : 2 concerts éducatifs au Pavillon Populaire
- 1 concert éducatif à la Salle Molière
- 28 Novembre 1981 : 2 concerts éducatifs au Pavillon Populaire
- 25 Février 1982 : 1 concert éducatif au Théâtre - Montpellier
- 2 Mars 1982 : 2 concerts éducatifs à Clermont-l'Hérault
- 29 Avril 1982 : 1 concert éducatif au Théâtre - Montpellier
- 25 Mai 1982 : 1 concert éducatif au Théâtre - Montpellier
- 17 Juin 1982 : 2 concerts éducatifs à Sète



**SPAC**  
Chauffage  
Plomberie  
Climatisation  
Pompe à chaleur

S.P.A.C. 12 bis, rue Delmas  
34000 Montpellier - Tél. : 92.29.46

**INSTALLATEUR SERVICE**

**PLASTIROA**

La Matière Plastique et ses applications  
21, 23 rue Foch  
MONTPELLIER  
TEL : 66.15.79

**BAUDOIN** climatisation froid industriel

288, rue du Mas de Portaly  
34000 MONTPELLIER  
Tél. : (67) 92.28.59  
Télex : 490888-44

**EAT.T**  
ENTREPRISE D'AMENAGEMENTS de TERRAINS et de TRAVAUX

Route de Lodève  
34990 JUVIGNAC  
Tél. : (67) 75.29.29

Terrassement  
Voirie  
Canalisations

**C.I.L.D.H**

Votre employeur à la solution pour vous loger :  
Le Comité Interprofessionnel du Logement de l'Hérault.

**ACCESSION :** Le C.I.L.D.H. fait des prêts à l'acquisition et à la rénovation.  
Le C.I.L.D.H. aide à la réalisation de programmes de construction de type traditionnel, villas et appartements dans le meilleur rapport qualité/prix. Ces logements permettent de bénéficier de l'A.P.L. pour les familles qui peuvent y prétendre.

**LOCATION :** Le C.I.L.D.H. dispose d'un parc de logements locatifs réservés aux salariés des entreprises.

**INFORMATION :** Le C.I.L.D.H. vous offre un service d'information constant pour tout problème juridique et technique concernant, l'accession à la propriété et l'amélioration de l'habitat.

**CES SERVICES ONT ETE CREEES POUR VOUS N'HESITEZ PAS A LES UTILISER !**

C.I.L.D.H. 26, rue de l'Aiguillière - B.P. 2180  
34027-MONTPELLIER CEDEX - Tél. : 60.56.00

**LAMOUR** jean-philippe  
PÉPINIÈRES D'ORNEMENT  
CRÉATION DE PARCS ET JARDINS

4 km, route d'Arles  
30320 Caissargues  
Tél. (66) 84.23.35

**rogier**

TRAVAUX PUBLICS • ADDUCTION D'EAU  
ASSAINISSEMENT • GAZ  
ROUTES VRD

1, Avenue Lepic, 34 MONTPELLIER  
Tél. (67)42.45.99

éd. Rogier ing ETP

# A MONTPELLIER ET DANS SON DISTRICT LE BUS CHANGE

**SMTU.**  
Priorité aux bonnes idées.

## A PARTIR DU 21 JUIN

Ligne 15 : TOUS LES JOURS  
DU LUNDI AU SAMEDI

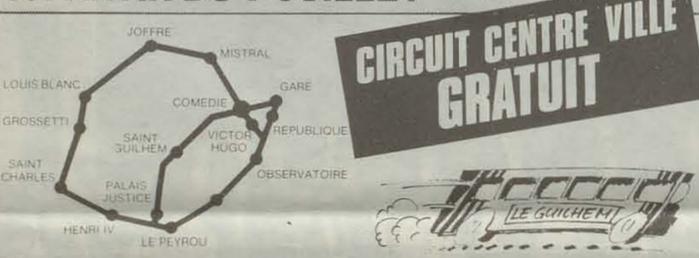
| HORAIRES |       | DEPART DE LA COMEDIE |       | DEPART DE ST-ETIENNE |  |
|----------|-------|----------------------|-------|----------------------|--|
| 7h20     | 13h10 | 7h45                 | 13h35 |                      |  |
| 8h10     | 14h00 | 8h35                 | 14h25 |                      |  |
| 9h00     | 14h50 | 9h25                 | 15h15 |                      |  |
| 9h50     | 15h40 | 10h15                | 16h05 |                      |  |
| 10h40    | 16h30 | 11h05                | 16h55 |                      |  |
| 11h30    | 17h20 | 11h55                | 17h45 |                      |  |
| 12h20    | 18h10 | 12h45                | 18h35 |                      |  |

GRAMMONT / GARE

GRAMMONT  
CIMENTIERE SAINT-ETIENNE  
CENTRE SPORTIF  
MONT AUBEROU  
ROUTE DE MAUGUIO  
CAMPING MUNICIPAL  
SOIREE SPECTACLE A GRAMMONT 21H  
DEPARTS RUE MAGUELONE - 20H10 - 20H40  
SPECTACLE A 22H - DEPART 21H20

GARE  
PONT DE SETE  
PLACE DE STRASBOURG  
SAINT-FRANCOIS  
DOM BOSCO  
QUAI LAFITTE  
CIMENTIERE PROTESTANT

## A PARTIR DU 1<sup>er</sup> JUILLET



## A PARTIR DU 1<sup>er</sup> JUILLET

Pour 6F.  
Tous à la plage.

**MONTPELLIER/PALAVAS**

## A PARTIR DU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE



## BIENTOT

Ligne directe par voie Express

**LA PAILLADE / COMEDIE VIA CHAPTAL**

LA PAILLADE  
CHAPTAL  
SAINT-DENIS  
COMEDIE

**BIENTOT DES TARIFS PLUS SIMPLES.**

## Visite de M. Le Pensec, ministre de la mer, à la mairie de Montpellier pour la mise en place à l'horizon 1990 du poumon vert du district de Montpellier



Dans le vaste triangle qui va de Villeneuve-les-Maguelonne à Maurin-Lattes et Palavas, encadrant la Cathédrale de Maguelonne, il existe plusieurs milliers d'hectares appartenant les uns au District de Montpellier, dont le marais de Gramenet, laissé à l'état naturel. Une partie de ces terrains du District sert encore de décharge, ces terrains seront repris dans les années à venir. Ils s'ajoutent à ceux nombreux, déjà acquis par le Conservatoire du Rivage Méditerranéen que préside M. FRECHE, Maire de Montpellier. De nouvelles acquisitions sont prévues pour laisser à l'état vierge le triangle sus indiqué. En particulier, une déclaration d'utilité publique est en cours pour prévoir l'achat par le Conservatoire de tous les étangs situés dans ce périmètre. A terme, il y aura là plusieurs milliers d'hectares à la disposition du District de Montpellier et de la Ville de Montpellier, à l'avenir laissés à l'état sauvage pour préserver la magnificence de nos rivages, de la Cathédrale multimillénaire et des étangs littoraux. C'est le sens de la visite de M. LE PENSEC, Ministre de la Mer, qui s'est rendu à la Mairie où il a été reçu par M. FRECHE (photo 1) pour convenir de l'achat des étangs par le Conservatoire, à charge par ce dernier d'y faciliter dans des endroits adéquats l'aquaculture et la pêche. Les intéressés se sont ensuite rendus sur le terrain pour présenter au Ministre les lieux. On reconnaît, au fond, au-delà du marais, la Cathédrale de Maguelonne (photo 2).



**Mairie : L'Amiante c'est bientôt fini**

Les travaux sur le délogement de l'amiante ont enfin commencé au 3<sup>e</sup> étage de la Mairie. Ceci répond à une demande exprimée par les travailleurs de la Mairie depuis de nombreuses années ; ils avaient en effet formulé cette revendication importante concernant leur protection et la protection du public.

Il est en effet reconnu que l'amiante est un matériau tout à fait nocif pour les poumons dans lesquels elle se loge sous forme de petites fibres. Lorsque la dose d'amiante est trop élevée elle peut engendrer des désordres graves. Plusieurs prélèvements d'air ont révélé la présence d'amiante remise en suspension sous forme de fibres. Le Conseil Municipal a alors pris la décision de confier l'enlèvement de l'amiante et la mise en conformité des conditions de sécurité de la Mairie à 2 bureaux d'Etudes : Gutnecht et la Société de Travaux en Milieu Ionisant.

Des locaux ont été mis à la disposition des agents du 3<sup>e</sup> étage. Celui-ci a alors été isolé. Les travaux vont durer plusieurs mois par niveau. Lorsque cet étage sera rendu à ses utilisateurs, le même travail sera effectué dans les étages immédiatement inférieurs, rendant enfin le bâtiment de la Mairie habitable et inoffensif alors que la précédente municipalité l'avait ouvert au public sans certificat de conformité, et finalement dangereux pour les gens qui y travaillent en permanence. Les divers Ministères ont été sollicités par les Elus de Montpellier et ont accepté de subventionner ces projets d'assainissement. Le Ministère de la Santé a accepté de rembourser la totalité du coût des analyses ; le Ministère de l'Intérieur pour sa part nous a fait parvenir une subvention d'un montant de 10 % des travaux. C'est là aussi un signe du changement que des propositions positives en ce qui concerne la santé et les conditions de travail soient entendues au niveau gouvernemental, ce qui pendant de longues années n'a pas été le cas.

Jean OBERTI  
Adjoint au Maire

## Le soir du Solstice d'Eté amateurs professionnels de la Musique ont fait la fête dans la rue

Pour saluer le jour le plus long de l'année, le Ministre de la Culture Jack LANG a proposé aux Français de faire de la musique dans la rue à partir de 20 h 30. Bien que la proposition soit tardive, la Ville de Montpellier a répondu promptement à cet appel sympathique et a organisé, par l'intermédiaire du Service de Coordination Culturelle un programme de 29 interventions musicales, réparties à travers toute la Ville (10 lieux au Centre-Ville : la Place de la Comédie, le Kiosque BOSCO, la Cour PETRARQUE, la Cour de l'Hôtel Beauvent, la Place Saint-Roch, le Jardin du Couvent des Sœurs Grises, la Cathédrale et la place qui la jointe, ainsi que dans quatre quartiers périphériques : le Parc de la Paillade, le Parc de la Guirlande, le Parc Tastavin, la Maison Pour Tous de St-Martin). S'échelonnant entre 20 h 30 et 2 h du matin, ces 19 interventions ont été le fait de formations musicales diverses, qui ont répondu

avec empressement et un plaisir non dissimulé à la proposition du Ministre de la Culture et de la Ville : formations de « musique vivante » : un trio de cuivres, l'ensemble de cordes et un quintette à vents de l'Orchestre de Montpellier ; l'orchestre d'harmonie des élèves du Conservatoire ; l'organiste Joseph ROUCAU-ROL, a lui tout seul, a animé la Cathédrale et la Place St-Pierre en interprétant des œuvres de BACH et des improvisations sur des thèmes proposés par les auditeurs présents.

- 7 chorales de la Ville ont également prêté leur concours en présentant des répertoires variés,

allant de la musique polyphonique à des chants populaires de folklore ou du 20<sup>e</sup> siècle : la chorale COR CANTO, CHORALEN, le Groupe BALLADE, les chœurs de l'Enclos St-François, la chorale Universitaire, les Chorales scolaires des C.E.S. les Cases et de la Croix d'Argent, la chorale des P & T.

- plusieurs groupes de musique Rock, présentés sous l'égide de : « TRAFIC d'ART » se sont succédés entre 19h et Minuit et demi : OTH, SMOKING, EJECT, WALKOVER, TANPAX, TRANSYL-

VANIEN, CARGO de NUIT, VITRIOL, PROVISOIRES, AURAL BLUR, COUGNAS etc...

- Plusieurs groupes de musique populaires présentés sous l'égide de Jazz Action Montpellier et des Sentiers de la Fontaine : Instant Jazz, le Trio de Jazz de CANAC, le groupe de musique magnéphone RIMAD, le groupe de Jazz Rock PEDALO, Marc KHANNE (chanson rock). Le Gong du Balayer Musique dans la rue.

A ces formations officiellement programmées sont venues s'ajouter spontanément, en cours de soirée, d'autres groupes de musique populaire : par exemple, un orchestre de jazz à côté des Halles Castellane et une Fanfare sur la place de la Comédie.

La soirée étant belle et l'air doux, les Montpelliérains sont venus très nombreux écouter tous ces musiciens bénévoles faire de la musique, dans un cadre inhabituel, pour le seul plaisir, de saluer l'ETE.



## La deuxième édition du Festival International Montpellier-Danse : une confirmation



à l'importance des moyens mis à sa disposition, notamment par la Ville de Montpellier (1.600.000 F sur les 2.300.000 F de budget de fonctionnement et 2.370.000 sur les 3.100.000 F d'équipements et de travaux), à la cohésion et à l'efficacité de l'équipe artistique, administrative et technique mise en place pour le conduire, mais aussi au fait que cette manifestation s'inscrit dans un contexte culturel propice.

LA DANSE est l'un des moyens d'expression favoris d'une bonne partie de la Jeunesse montpelliéraine (on compte plus de 50 écoles et groupements de danse à Montpellier et les classes de danse du Conservatoire National de Région sont pléthoriques : la création d'un cours de danse contemporaine y est prévue pour très bientôt) ; par ailleurs, conscient de l'importance de ce phénomène, la Ville de Montpellier, a implanté, il y a deux ans, avec le concours de la Direction de la Danse, et du, Ministère de la Culture

au cœur même du Théâtre Municipal, l'un des rares centres chorégraphiques régionaux existant en France.

« LE CENTRE CHOREGRAPHIQUE REGIONAL DE MONTPELLIER » (CCRM) confié à l'un des jeunes chorégraphes français, Lauréat du Concours de BAGNOLET 1979 : Dominique BAGOUET, qui poursuit, depuis 1980, une action conjointe de création, d'animation et de formation.

Rassemblant, comme beaucoup d'autres Festivals, en laps de temps relativement court (moins de trois semaines) des manifestations de tous ordres (spectacles, animations, expositions, projections cinématographiques, et vidéo), programmés à travers la Ville, dans des Secteurs très divers (trois lieux de spectacles au Centre-Ville : Cour Jacques COEUR et les deux salles du Théâtre Municipal plus un lieu à l'extérieur : la Salle Bobby LAPOINTE, au Domaine de

GRAMMONT et 6 lieux d'animation répartis au Centre-Ville - Esplanade, Cour Pétrarque, Place de la Comédie, Musée Fabre, Studio du CCRM, Salle Mollière, et dans les quartiers : de la PAILLADE, J. RICOME, LA GUIRLANDE, TASTAVIN, ST-MARTIN) ; le « Festival International Montpellier Danse » a une double originalité :

- son éclectisme systématique tout d'abord, (la danse traditionnelle, la danse classique et la danse contemporaine s'y côtoient en parfaite intelligence) qui se concilie tout à fait avec le souci de mettre l'accent sur la création.
- Son ancrage immédiat dans la région, réalisé dès la première année, en 1981 : la participation importante des collectivités de la Ville et des environs en a tout de suite apporté le témoignage.

Comme dans tout Festival « réussi », l'agrégation d'un « Festival OFF » au Festival officiel, amorcé l'an dernier avec ISEION,

s'est élargie cette année avec la programmation de plusieurs manifestations chorégraphiques, au TQM, sous la responsabilité de Jacky TAFFANEL - phénomène significatif et digne d'intérêt, tant qu'il ne revêt pas le caractère de « prolifération concréteuse » que connaît depuis plusieurs années le Festival d'AVIGNON... L'avenir du Festival International de Montpellier DANSE est dans l'approfondissement et dans l'affirmation de ses caractéristiques originales : son pluralisme, son caractère éclaté, son ancrage régional, sa curiosité pour la création chorégraphique d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs, son refus de « l'élitisme » (par le contenu ou par l'argent) ; les conditions d'accès aux spectacles et de participation au stage restent actuellement très démocratiques.

Bernard RICHARD  
Directeur Général du Festival International Montpellier Danse.

**escassut**

VETEMENT HOMMES ET GARÇONNETS  
ARTICLES DE SPORT - BONNETERIE  
CHEMISERIE - CHAUSSURES - BAGAGERIE

25, Rue des Etuves-34000 MONTPELLIER  
Tél. (67)66.00.00

**Ent. Bedos et Fils**  
Plomberie - Sanitaire  
Chauffage

Exposition permanente de tout l'accessoire pour salle de bain

27, rue de Verdun  
Tél. : 58.43.67  
MONTPELLIER

**CGH & SERVICES**  
POMPES - ARROSAGE

Vente Détail - Gros  
Installation de Pompes  
Réparation

Location de Pompes Immergées

« FLYGT-SERVICE » GRUNFOS - GUNARD

Siège Social :  
Route de Carnon, 34970 MONTPELLIER-LATTES, Tél. 65.66.74  
Agence :  
354, Chemin du Mas de Cheylon, 30000 Nîmes, Tél. 84.07.10

# Guilhem: le bus gratuit du centre ville.



A red and white Guilhem bus is shown from a front-three-quarter view. The bus has "Guilhem" written on the top front edge and "VANHOOL" on the front grille. The license plate is "80935J34". The bus is parked on a street next to a large, ornate classical building with arches and decorative elements. The sky is clear and blue.

**SMTU:**  
Priorité aux bonnes idées. 



A Guilhem bus is shown driving through a city street. The bus is red and white. The street is lined with buildings, trees, and traffic lights. A blue car is visible in the background. The scene is set in a city environment with a mix of modern and classical architecture.

**Horaires et Trajet page 6**